

Triste "championnat" régional

# La Gaspésie veut améliorer la sécurité sur ses routes

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — L'entrée en vigueur récente du nouveau code de la route donne des résultats encourageants en Gaspésie et dans le Bas-Saint-Laurent comme ailleurs au Québec, mais, loin de s'en contenter, les intéressés par la sécurité routière dans la région se préparent à lancer une offensive.

Regroupant des représentants d'organismes socio-communautaires, des ministères de la Justice et des Transports, des corps policiers et de groupes de citoyens, un groupe de travail pour l'amélioration de la sécurité a été mis sur pied pour le secteur allant de Saint-Fabien à Les

Boules, le long de la péninsule gaspésienne et couvrant également toute la vallée de La Matapédia. D'ici l'automne, des groupes semblables seront à pied d'œuvre pour les secteurs du nord, de la Gaspésie, du sud de la péninsule et des îles de la Madeleine.

Leur objectif premier: améliorer largement le dossier des routes de l'Est qui remportent actuellement le discutable honneur d'être les plus meurtrières de la province. Ce "championnat" est d'ailleurs confirmé par une étude menée par Mme Sylvie Pharand, responsable du dossier de la sécurité routière au département de santé communautaire de Rimouski. Selon les données de l'étude, l'Est

du Québec vient au premier rang quant à la proportion de personnes tuées sur les routes et au nombre de piétons tués. La région vient au second rang pour ce qui est du pourcentage de cyclistes décédés sur les routes et du nombre d'arrestations pour négligence criminelle causant la mort et pour capacité de conduite affaiblie par l'alcool.

### Zones grises

Ce n'est pas par hasard si la région affiche ces performances, souligne le document: la dispersion de la population amène les citoyens à utiliser plus fréquemment et sur de plus longues distances pour se rendre au travail ou pour s'approvisionner en biens et services; l'absence d'autoroutes, facteur de plus grande sécurité, et des "points noirs" des routes existantes accroissent la fréquence des accidents; éparpillée dans une vaste région, la population est plus largement inoccupée (taux de chômage plus élevé) et présente une consommation d'alcool per capita plus élevée.

Membre du groupe du Bas-Saint-Laurent, M. Bernard Paré a informé mardi en conférence de presse à Matane que la conduite en état d'ébriété sera un des aspects étudiés puisqu'il "fait partie de la problématique de la région". L'accent sera cependant mis sur l'identification "des zones grises où se produisent des accidents de façon systématique". Un autre des buts des regroupements sera d'assurer la concertation qui fait défaut entre les différents intervenants.

"Nous notons un manque de concertation, a informé M. Paré. Nous ne sommes pas un organisme décisionnel, mais nous voulons proposer des mesures concrètes." Ces mesures ne seront pas des campagnes d'information et de sensibilisation puisqu'elles sont jugées coûteuses et relativement peu efficaces.

La création de tels groupes de travail serait une première au Québec qui pourrait être copiée par des intervenants d'autres régions, telle la Côte-Nord, a suggéré Mme Pharand.

## Le nouveau code routier a de bons résultats

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — A l'image de la situation dans l'ensemble de la province, les routes sont moins dangereuses dans l'Est du Québec, depuis l'entrée en vigueur du nouveau code de la route, en avril.

Selon le bureau régional de la Sûreté du Québec à Rimouski, à part le nombre d'accidents mortels qui demeurent à quatre, toutes les statistiques démontrent une baisse du nombre d'accrochages ou de délits durant avril 1982 par rapport à avril 1981: le nombre d'accidents impliquant des dégâts matériels est passé de 239 à 145; les contraventions, de 2,475 à 1,672; les délits de fuite, de 23 à 20; et les cas de conduite en état d'ébriété, de 158 à 93.

Plus significatif, a souligné M. Gilles Bouchard, agent au bureau de la sûreté du Bas-Saint-Laurent et de la Gaspésie, le nombre d'accidents avec blessés a diminué pour la première fois depuis 1977: pour avril 1982, il s'est élevé à 28 alors qu'il était de 58 en 1981, 50 en 1980, 46 en 1979, 23 en 1978 et 22 en 1977.

La partie n'est pas pour autant gagnée, a insisté Mme Sylvie Pharand, responsable du dossier de la sécurité routière au département de la santé

communautaire: "Il n'y a pas seulement l'effet du nouveau code. Il y a également d'autres facteurs, comme la diminution du nombre de sorties et de la compensation d'essence. Il faut attendre de voir si les effets dureront".

M. Bouchard a affiché la même attitude. "Il ne faudrait pas que l'effet de "bombe" du nouveau code se dissipe, mais il faudrait que cela (les nouvelles statistiques), entrent dans nos habitudes de conduite.

"Il y a moins d'accidents avec blessés, a-t-il poursuivi. Les gens portent leur ceinture, c'en est merveilleux. Le port de la ceinture a aidé, mais il y a un ensemble de facteurs. Nous sommes convaincus que le nouveau code entraîne des implications (pour ce qui est des habitudes de conduite dans l'immédiat). Jusque-là quel point cependant? Les hausses du coût de l'essence, le manque d'emplois, la mauvaise conjoncture économique générale font qu'il y a moins de véhicules sur les routes."

Au chapitre des accidents avec blessés, la baisse s'est manifestée à partir de mars "alors qu'on a commencé à parler du code et que les effets de la récession ont commencé à se faire sentir plus sérieusement". Selon les données de la Sûreté du Québec, la baisse s'est maintenue pour la première quinzaine de mai.

### en bref

#### Age d'or

EST DU QUÉBEC — Le conseil régional de l'Est du Québec de l'âge d'or tiendra son congrès annuel à Sainte-Anne-des-Monts les 12 et 13 juin. Les organisateurs attendent environ 500 participants provenant des 143 groupes du troisième âge répartis sur le territoire s'étendant de Rivière-Ouelle jusqu'aux îles de la Madeleine. D'autre part, le 20 juin, le groupe "les retraités de Gaspé" souligneront le dixième anniversaire du programme "nouveaux horizons".

#### Chambre de commerce

MATANE — A compter de septembre, la Chambre de commerce de Matane organisera des soupers-conférences. Le bureau de direction a récemment été renouvelé. M. Claude Dupuis assume la présidence. Quatre postes de directeur et un poste de vice-président sont sans titulaire en ce moment. L'organisme indique qu'ils seront comblés durant l'été. La chambre s'est fixé comme objectif de "faire participer davantage les gens d'affaires de Matane" et de recruter 250 membres.

#### Contre les produits toxiques

RIVIÈRE-DU-LOUP — Des citoyens de la région immédiate de Rivière-du-Loup, appuyés par le CLSC Les Aboiteaux, ont décidé de former un comité d'étude contre les produits toxiques. Le comité envisage diverses possibilités d'action, pour sensibiliser la population et les gouvernements aux dangers que représentent les produits toxiques (pesticides) à la santé publique.

En provenance des municipalités de Saint-Antoine, Saint-Alexandre, du Portage, de Saint-Patrice et de Cacouna, des re-

présentants du groupe ont rencontré la semaine dernière deux représentants du ministère de l'Énergie et des Ressources, pour discuter des arrosages contre la tordeuse du bourgeon de l'épinette. La rencontre a permis aux participants de mieux comprendre le pourquoi des arrosages en forêt publique. Il subsiste cependant plusieurs interrogations, quant aux effets à moyen et long terme sur la santé publique des produits toxiques utilisés. Les participants se sont par ailleurs sensibilisés à cette occasion aux dangers que représentent tous les autres usages multiples de produits toxiques (pesticides) en agriculture, dans le jardinage, dans l'entretien des parterres et pour l'entretien ou l'élimination des arbres et arbustes.

#### Poursuite des travaux de la route Manic V — Gagnon

QUÉBEC — Le ministre d'État à l'Aménagement et responsable du fonds de développement régional de l'Office de planification et de développement du Québec, M. François Gendron, annonce qu'une subvention de \$6,000,000 sera versée au ministère de l'Énergie et des Ressources, afin de poursuivre les travaux de construction de la route 389, au nord du barrage Daniel-Johnson. Commencés en 1978, ces travaux s'effectuent principalement en été et en automne, et le MER en est le maître d'œuvre. Ils sont défrayés par le fonds de développement régional de l'OPDQ, et généreront cette année 100 emplois directs et 20 emplois indirects. Une fois terminé, le tronçon de la route Manic V — Gagnon, long de 160 kilomètres et situé sur la rive droite du réservoir Manicouagan, permettra de relier les villes minières de Gagnon et de Fermont au reste du réseau routier du Québec.

## Un campus affilié au cégep de Gaspé ouvrirait aux îles

par Michel CORBEIL  
du bureau du Soleil

MATANE — Dès septembre 1983, un campus étudiant affilié au cégep de la Gaspésie pourrait s'établir aux îles de la Madeleine.

C'est du moins la résolution adoptée par le conseil d'administration du collège et transmise au ministère de l'Éducation du Québec.

Le conseil d'administration a ainsi endossé la position du comité d'implantation d'un campus aux îles. Le comité recommande que: "Le campus soit à proximité, sinon à même la polyvalente des îles, pour bénéficier en commun de certains services et d'assurer sa survie"; "le conseil d'administration devrait entreprendre des démarches auprès du ministère de l'Éducation et la Commission scolaire des îles pour réaliser dans les meilleurs délais le campus".

Des consultations restent cependant à mener avant de connaître l'aboutissement du dossier, a informé M. Claude Jetté, directeur général du cégep et initiateur du projet. "Le rapport final fera l'objet durant l'été de consultations auprès du personnel." A ce sujet, le conseil d'administration a déjà résolu de susciter les avis des divers syndicats de l'établissement.

La consultation se fera également auprès de la Commission scolaire des îles de la Madeleine. Mais les plus

importants pourparlers impliqueront le ministère de l'Éducation. Le rapport contient une évaluation préliminaire des coûts reliés à l'implantation.

Pour l'instant, M. Jetté préfère garder confidentielle cette estimation puisqu'elle implique diverses hypothèses: "Construira-t-on un bâtiment neuf? Louera-t-on des locaux à la polyvalente? Achètera-t-on une école abandonnée? Nous amorçons les négociations avec le ministère. Le collège avance un projet. Il est difficile de dire ce qu'il en sera au terme des négociations."

Le dossier est déjà connu des autorités ministérielles. "Pour réaliser l'étude, a indiqué M. Jetté, une subvention de quelques milliers de dollars nous a été accordée." Le cégep, conscient du climat de restrictions budgétaires, proposera vraisemblablement que l'établissement du campus ne se fasse pas uniquement avec de nouveaux budgets.

"Il nous faut obtenir des fonds supplémentaires, a convenu le directeur général du collège. Cela pourrait se traduire par un transfert des sommes allouées aux prêts et bourses étudiants vers le service de l'enseignement. Le Madelinot qui étudie à Gaspé reçoit une bourse. S'il demeure aux îles, il n'en aura pas besoin." Cette suggestion, a-t-il terminé, reste évidemment à négocier.

### NOUVEAU AU QUÉBEC!



Obtenez de magnifiques agrandissements 8 x 10 de vos diapositives couleur en seulement 10 minutes grâce au nouveau système

**cibachrome**  
PRINT CENTRE

**Photo CONTACT**

845, St-Jean, Québec, Qué. G1R 1R2 - (418) 529-5811

# NOTRE GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE 20-50% DE RABAIS

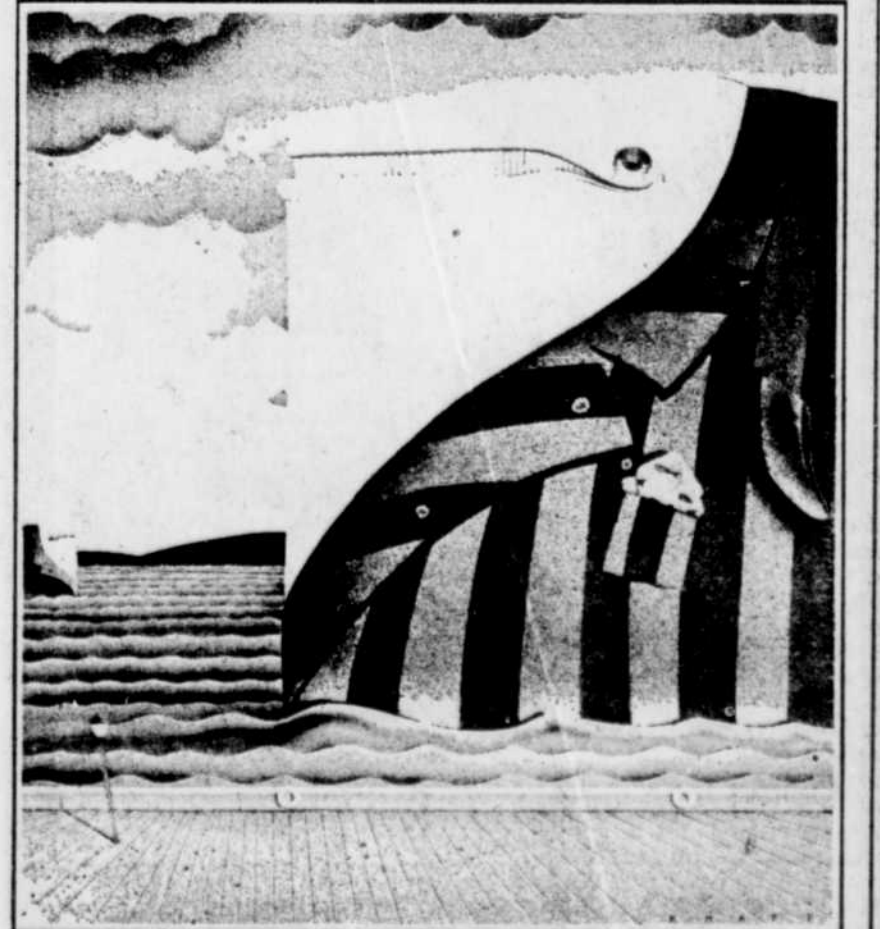
Supers styles H.R. Supers économies. Vôtres maintenant. Les grands noms du monde de la mode, des accessoires et des chaussures. Nos fourrures réputées. Vêtements pour enfants. Gammes uniques de cadeaux. Et, bien sûr, des vêtements pour hommes. Profitez dès maintenant de ces économies-mode.

## HOLT RENFREW

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE • (2 HRES. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY • H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

## LE SALON DU SAINT-LAURENT

MANÈGE MILITAIRE DE QUÉBEC 4-11 JUIN 1982



LE FLEUVE SAINT-LAURENT, PARLONS-EN!

Ouvert tous les jours de 12h à 22h sauf le lundi 7 juin de 12h à 17h  
**ADMISSION GRATUITE**

**A-8 QUÉBEC RÉGIONAL** Thetford-Mines, Lotbinière, Beauceville, St-Georges, Ste-Marie, St-Joseph, Portneuf, La Malbaie, Baie-St-Paul, Ile d'Orléans

Demande syndicale à la Donohue

# Contrat de 2 ans et hausse de \$2 l'heure chaque année

par Denis GAUTHIER  
(Collaboration spéciale)  
CLERMONT — La compagnie Donohue et le syndicat des Travailleurs du papier de Clermont (CSN) ont entrepris les négociations pour le renouvellement de la convention collective des 600 employés de l'usine.  
Les deux parties se sont déjà rencontrées à quelques reprises. Les représentants syndicaux ont fait connaître leurs demandes, tandis que la compagnie n'a pas encore dévoilé ses offres. La convention collective est échue depuis le 31 avril dernier.  
Les syndiqués veulent obtenir un contrat de travail d'une durée de deux

ans prévoyant des augmentations de salaire de \$2 l'heure à chaque année. "On aime mieux y aller avec un taux fixe plutôt qu'avec un pourcentage, parce que c'est plus juste pour l'ensemble des travailleurs", de dire le président du syndicat, M. Normand Gagnon, en expliquant qu'avec une augmentation basée sur un pourcentage, les plus hauts salariés sont toujours favorisés aux dépens de ceux qui sont en bas de l'échelle.  
Toujours au chapitre des clauses monétaires, les syndiqués demandent un pécunier pour leurs vacances. Ainsi, au lieu de 2 pour 100 par semaine, ils voudraient qu'on leur verse 3 pour

100 de leur salaire, le 1 pour 100 de différence étant accordé sous forme d'argent plutôt qu'en jours de vacances supplémentaires. Pour ce qui est des assurances collectives, la prime est défrayée à 60 pour 100 par l'employeur et on veut qu'il la paie en entier.  
M. Gagnon a également indiqué qu'il faudra apporter des changements majeurs au chapitre de la caisse de retraite à la lumière de la loi 15 qui reporte l'âge de la retraite obligatoire à 70 ans.  
Normatif

Le travail à contrat fera également l'objet de pressions de la part du syndicat. Certains petits contrats seraient effectués par des contracteurs, ce qui, au dire du syndicat, enlève du travail aux hommes qui composent la réserve. C'est le cas, par exemple, de contrat d'entretien, de rénovation et d'amélioration. Selon M. Gagnon on n'avait pas de problèmes avec cette question jusqu'à ce qu'intervienne un changement de direction à l'usine au cours de l'année dernière.  
Finalement, on demande à ce que certains travailleurs qui éprouvent des problèmes physiques reliés à leur travail, comme des maux chroniques de dos, soient reclassés ailleurs.

Le syndicat a inscrit quelques gros points de négociation au chapitre des clauses normatives. Ainsi, on veut que la convention collective soit plus explicite en ce qui a trait à la santé sécurité au travail. "Il y a des choses qui se font au niveau du comité pa-

ritaire qu'on voudrait voir bien écrites dans la convention collective. Il faudrait également que certains autres points soient précisés", révèle M. Gagnon.  
Le travail à contrat fera également l'objet de pressions de la part du syndicat. Certains petits contrats seraient effectués par des contracteurs, ce qui, au dire du syndicat, enlève du travail aux hommes qui composent la réserve. C'est le cas, par exemple, de contrat d'entretien, de rénovation et d'amélioration. Selon M. Gagnon on n'avait pas de problèmes avec cette question jusqu'à ce qu'intervienne un changement de direction à l'usine au cours de l'année dernière.  
Finalement, on demande à ce que certains travailleurs qui éprouvent des problèmes physiques reliés à leur travail, comme des maux chroniques de dos, soient reclassés ailleurs.

en bref



Inauguration d'école

Les autorités de la Commission scolaire Mgr-Vachon viennent d'inaugurer la nouvelle école primaire de Rivière-à-Pierre, un projet de \$1,100,000 amorcé en juillet 1981 et parachevé le 1er mars dernier. L'édifice de deux étages accueille maintenant 77 élèves de niveau maternelle et primaire, autrefois localisés au couvent de Rivière-à-Pierre, devenu désuet. L'école Saint-Coeur-de-Marie abrite un gymnase, une bibliothèque, cinq classes, une salle pour les professeurs et un local servant de clinique médicale. Quant à l'ancien couvent, propriété des Soeurs Servantes du Saint-Coeur-de-Marie, il devrait éventuellement servir à la municipalité.

Pas d'élections

CHAUDIÈRE-ETCHEMIN — Il n'y aura pas d'élections lundi prochain à la Commission scolaire Chaudière-Etchemin. M. James Dunnigan, Mme Andrée M. Morissette et M. Yvon Marois ont été élus suite à la décision des commissaires sortants, Mme Madeleine Beauchamp, MM. Paul Dubois et Christian Lambert, de retirer leur candidature.

Fête des Tremblay

LES EBOULEMENTS — Pour des raisons incontrôlables, la fête des Tremblay, qui devait tenir l'Association des Tremblay d'Amérique en fin de semaine aux Eboulements, n'aura pas lieu. Le porte-parole de l'association a indiqué que l'événement avait été remis à une date indéterminée. La fête des Tremblay s'est déroulée pour la première fois l'an dernier.

Nommé directeur

L'ILE AUX COUDRES — La corporation du centre d'initiation à l'histoire des goélettes du Saint-Laurent a procédé à l'embauche de M. Réal Desrosiers à titre de di-

recteur du centre. M. Desrosiers est diplômé en sciences sociales à l'université d'Ottawa. Il sera chargé, entre autres, d'entreprendre les démarches devant conduire à l'aménagement du lieu sur l'une des battures de l'île aux Coudres.

Carrousel de la Gendarmerie royale

BEAUCEVILLE — Pour la première fois en Beauce, le Carrousel de la Gendarmerie royale du Canada présentera son spectacle des cavaliers, à Beauceville, les 12 et 13 juin. Il s'agit d'un spectacle grandiose présenté sous les auspices du club Optimiste de Beauceville et qui fera revivre le symbole de la tradition et d'une cérémonie hautes en couleur puisque le carrousel offre aux Canadiens d'un océan à l'autre l'occasion de connaître une partie de notre héritage. En plus, il y aura spectacle du corps de tambours et clairons "La Renaissance" et spectacle acrobatique par des gymnastes de la Beauce. Tous ces spectacles seront présentés sur le terrain de l'école Léry, à Beauceville, soit samedi, le 12 juin, à compter de 14h30 et dimanche, le 13 juin, à compter de 13h.

## Recrutement chez les diabétiques de la région de l'Amiante

THETFORD-MINES — La section Amiante, la dernière-née, de l'Association du diabète du Québec, procède actuellement à une vaste campagne d'identification et de recrutement chez les personnes diabétiques dans la région. Jusqu'à présent, une centaine de membres sur un nombre potentiel de 1,500 ont été recrutés. Le coût d'admission est de \$10, soit \$3 pour la cotisation et \$7 pour l'abonnement à la revue "Plein Soleil" publiée par l'association provinciale.

La création de la zone Amiante a suivi le colloque d'information sur le diabète tenu en février dernier à Thetford-Mines alors que les diabétiques de la région avaient manifesté la nécessité de se regrouper. A cette occasion, les diabétiques avaient soulevé plusieurs problèmes dont la difficulté d'adaptation à leur maladie, le sentiment d'isolement, le manque d'information, et la non-accessibilité à des ressources spécialisées dans la région.

La filiale régionale est la Se à se joindre à l'Association du diabète du Québec. Les autres représentant l'Estrie, Québec, Lévis, Maisonneuve-Rosemont, La Mauricie, Sept-Îles et l'Hôtel-Dieu de Montréal.  
Le conseil d'administration fondateur se compose de M. Hector Blanchard, président, Mme Josette Lemieux, vice-présidente, Mme Annie Hupin, secrétaire, et M. Marcel Jacques, trésorier.  
Le premier objectif de la section régionale est de prendre contact avec le plus grand nombre possible de diabétiques pour les aider à accepter leur handicap, à se soigner efficacement et à prendre conscience du fait qu'ils peuvent mener une vie normale et heureuse.  
Pour atteindre ce but, elle projette d'organiser des séances d'information, des séances d'échange d'expérience entre diabétiques par le biais de loisirs et d'activités sociales, de mettre sur pied un comité de bienveillance qui assurera la visite aux malades, de publier un bulletin d'information, et d'améliorer la disponibilité des services de santé régionaux.  
Pour obtenir plus d'informations, il suffit de téléphoner à 335-2362 ou à 423-5678.

NOUVEAU AU QUÉBEC!



Obtenez de magnifiques agrandissements 8 x 10 de vos diapositives couleur en seulement 10 minutes grâce au nouveau système

**cibachrome**  
PRINT CENTRE

CONTACT  
**Photo**

845, St-Jean, Québec, Qué. G1R 1R2 - (418) 529-5811

# NOTRE GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE 20-50% DE RABAIS

Supers styles H.R. Supers économies. Vôtres maintenant. Les grands noms du monde de la mode, des accessoires et des chaussures. Nos fourrures réputées. Vêtements pour enfants. Gammes uniques de cadeaux. Et, bien sûr, des vêtements pour hommes. Profitez dès maintenant de ces économies-mode.

**HOLT RENFREW**

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE\* (2 HRES. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY\*\*  
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

LE SALON DU SAINT-LAURENT

MANÈGE MILITAIRE DE QUÉBEC 4-11 JUIN 1982

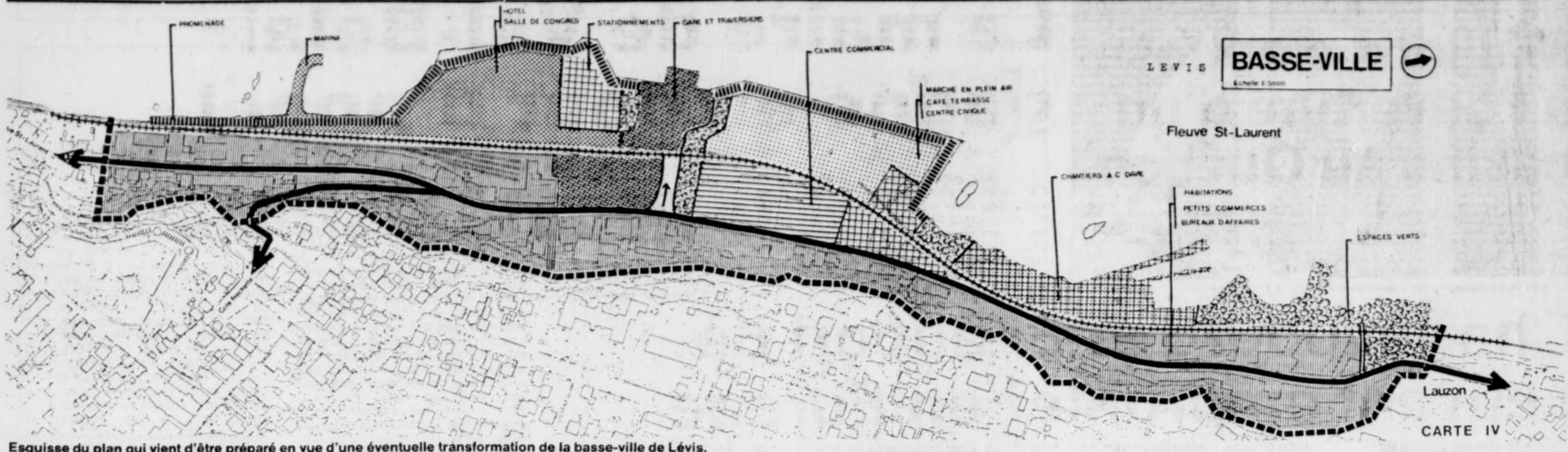


LE FLEUVE SAINT-LAURENT. PARLONS-EN!

Ouvert tous les jours de 12h à 22h sauf le lundi 7 juin de 12h à 17h  
**ADMISSION GRATUITE**

R III

A-8 **RIVE SUD** Lévis, St-Romuald, St-Rédempteur, St-David, St-Etienne, St-Nicolas, Charny, St-Damien, Montmagny, L'Islet, St-Jean-Port-Joli, La Pocatière, St-Pascal



Esquisse du plan qui vient d'être préparé en vue d'une éventuelle transformation de la basse-ville de Lévis.

# Un rapport propose un nouvel aspect d'une partie de Lévis

par Gilles PEPIN  
du bureau du Soleil

LEVIS — Deux urbanistes et un biologiste ont fait, ces derniers mois, pour le compte du Conseil économique de Lévis-Lauzon, une étude qui propose un réaménagement des berges sur la rive sud du fleuve. Dans leur rapport, qui vient d'être rendu public, ils suggèrent une transformation radicale de la basse ville de Lévis dans le secteur de la gare, du quai des traversiers ainsi que du gros tas de sel dont la laideur est dénoncée depuis longtemps par toutes sortes d'organismes.

Ni le Conseil économique ni la ville de Lévis n'ont encore élaboré de solution. C'est d'autant plus complexe que le célèbre tas de sel, recouvert de gros papier noir et nécessaire pour l'entretien hivernal des routes de la région, est situé sur un terrain qui est la propriété du ministère fédéral des Transports. Le maire Vincent Chagnon a déploré publiquement, encore dernièrement: "C'est une monstruosité qui brise tout le paysage; il faut que cela disparaisse pour les fêtes de 1984". M. Chagnon a signalé que Transports-Canada renouvelle le contrat de location sans même en informer les autorités municipales.

Le document, signé par MM. Gaëtan Patry, Gilles Fortin et Guy Drapeau, est le résultat d'une première étude sérieuse susceptible d'entraîner les efforts nécessaires pour une revalorisation du secteur. Les dirigeants du Conseil économique de Lévis-Lauzon se disent satisfaits du ton qui est donné en vue d'amorcer l'élaboration d'un véritable programme d'amélioration de quartier, qui pourra éventuellement être sventionné par les gouvernements supérieurs.



Le gros tas de sel, que l'on voit près du quai des traversiers, est une monstruosité qui brise tout le paysage, reconnaît, lui aussi, le maire de Lévis, M. Vincent-F. Chagnon.

### Nouvelle vocation

La récente étude n'a pu que constater l'aspect de délabrement qui s'accroît depuis plusieurs années dans la basse ville de Lévis. L'activité fébrile qui animait autrefois ce quartier, a diminué à tel point que c'est toute la vocation de ce secteur qui doit être réorientée.

Il faut, selon MM. Patry, Fortin et Drapeau, revitaliser la basse ville de Lévis, en orientant son développement en fonction des services publics et du potentiel touristique. Ce réaménagement pourrait débiter par la réalisation du projet de gare intermodale et par une relocalisation de certains commerces et d'entreprises industrielles. C'est le commerce du sel qui est surtout concerné; le sel arrive par bateau, en été, et il pourrait être transporté à un autre endroit pour donner un cachet plus esthétique aux quais, qui sont, pour beaucoup de

visiteurs, un premier contact avec la réalité lévisienne.

Voici les autres suggestions se rapportant à l'amélioration de la basse ville et qui sont contenues dans le rapport déposé au Conseil économique de Lévis-Lauzon:

"Prévoir l'implantation des services suivants:

"Des habitations de moyenne densité, de petits commerces et des bureaux d'affaires. Ces affectations, implantées surtout le long de la rue Saint-Laurent, auront principalement pour effet de ranimer une vie de quartier en perte de vitesse. Un inventaire des bâtisses à garder et à réaffecter devra être entrepris.

"Un hôtel avec salle de congrès. Situé à l'ouest de la Traverse de Lévis, l'hôtel devra être implanté afin d'avoir de la ville de Québec une vue d'ensemble sur la gare rénovée et ses alentours, en raison de l'attrait que

pourra avoir celle-ci sur les touristes de la ville de Québec.

"Une marina, contiguë au terrain de l'hôtel, à l'ouest.

"Un centre civique, qui pourra être un ensemble architectural comprenant une salle de concert, un musée et un planétarium.

"À l'est de la Traverse de Lévis, la superficie de terrain est suffisamment grande pour y établir un café-terrasse et un marché en plein air, profitant ainsi de l'afflux touristique en saison estivale.

"Près de la rue Commerciale, un centre commercial, intégré au style architectural du secteur et de type communautaire; il pourra regrouper des commerces tels: une poissonnerie, boucherie, alimentation naturelle, etc..

"Stationnement: tout en considérant des espaces suffisants pour chaque usage (hôtel, centre commercial, etc.), l'emplacement des terrains de stationnement visera surtout à minimiser le danger que présente la voie du CN. En conséquence, un seul terrain de stationnement a été prévu au nord de la voie ferrée.

"Une promenade longeant le bord du fleuve.

"Des espaces verts, le plus important étant situé à l'extrémité est du secteur. Il pourra être aménagé coe lieu de détente et de divertissement (jogging, bicyclette).

"Les aménagements devront tenir compte du caractère patrimonial qui prévaut dans le secteur. Les architectures et les normes d'implantation (ex: hauteur des bâtiments, matériaux, etc..) devront être pensées en prévision de l'intégration au contexte architectural présent.

"En ce sens, prévoir un programme d'amélioration de quartier".

## NOUVEAU AU QUEBEC!



Obtenez de magnifiques agrandissements 8 x 10 de vos diapositives couleur en seulement 10 minutes grâce au nouveau système

**cibachrome**  
PRINT CENTRE

**Photo CONTACT**

845, St-Jean, Québec, Qué. G1R 1R2 - (418) 529-5811

# NOTRE GRANDE VENTE SEMI-ANNUELLE 20-50% DE RABAIS

Supers styles H.R. Supers économies. Vôtres maintenant. Les grands noms du monde de la mode, des accessoires et des chaussures. Nos fourrures réputées. Vêtements pour enfants. Gammes uniques de cadeaux. Et, bien sûr, des vêtements pour hommes. Profitez dès maintenant de ces économies-mode.

## HOLT RENFREW

PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE\* • (2 HRES. STAT. GRATUIT) • PLACE STE-FOY\*\*  
H.R. OUVERT JEUDIS ET VENDREDIS JUSQU'À 21 H.

Pour les usagers du côté pair s'il ne pleut pas, nous vous conseillons d'arroser vos pelouses durant deux heures. Nous vous rappelons que les règlements municipaux interdisent l'arrosage aujourd'hui jeudi pour les usagers du côté impair ceci pour les municipalités de Charny et Saint-Jean-Chrysostome.



## LE SALON DU SAINT-LAURENT

MANÈGE MILITAIRE DE QUÉBEC 4-11 JUIN 1982



LE FLEUVE SAINT-LAURENT, PARLONS-EN!

Ouvert tous les jours de 12h à 22h  
sauf le lundi 7 juin de 12h à 17h  
**ADMISSION GRATUITE**

R.I.-II-III

● David Shaw est surpris et heureux

● Nordiques: les objectifs atteints

● Premiers choix: Shaw, Paul Gillis et Mario Gosselin

Tous les détails, pages C-1, C-2 et C-3



Le directeur-gérant Maurice Filion et l'entraîneur Michel Bergeron en compagnie de leur premier choix, David Shaw.

ECONOMIE

La Caisse de dépôt divulguera ses intérêts

page D-3



détails, page D-2

LE SOLEIL contente son monde... 647-3333

LE SOLEIL

GUY ROULEAU opticien d'ordonnances

86e année, no 138 56 pages 4 cahier

QUÉBEC, JEUDI 10 JUIN 1982

Livraison à domicile (6 jours) \$2.00 Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50c Québec 30c



Les mains en l'air, des suspects palestiniens sont mis en rang par les soldats Israéliens à la suite d'une attaque sur un camp de réfugiés palestiniens près de Tyr, dans le sud du Liban.

Israël attaque Beyrouth

BEYROUTH (d'après UPI, NYTNS et AFP) — Les forces israéliennes se sont emparées hier des dernières places fortes de la guérilla palestinienne à l'extérieur de Beyrouth et se sont rendues jusqu'à moins de dix kilomètres du quartier général de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), dans le centre de la capitale libanaise prise de panique. Israël affirme avoir détruit toutes les batteries de missiles syriens dans l'est du Liban et avoir abattu 23 avions syriens au cours de terribles combats aériens.

Des sources palestiniennes ont affirmé que les troupes israéliennes avaient tenté de se poser sur l'aéroport. Par ailleurs, les forces israéliennes ont effectué tôt ce matin une nouvelle tentative de débarquement sur le littoral libanais à Khalde, à quatre kilomètres au sud de Beyrouth, affirme l'agence d'information Wafa. Cette tentative a été mise en échec, a précisé l'agence. Elle avait été précédée d'un intense pilonnage de la région de Khalde par les vedettes israéliennes. Une pre-

Voir A-2, LIBAN

Autres textes en page B-1

Les résidents et internes songent aussi à la grève

par Roger BELLEFEUILLE

La pression monte chez les médecins résidents et internes de la province. Au point qu'ils envisagent à leur tour de déclencher une grève générale pour forcer le gouvernement à révoquer le décret annoncé lundi par le ministre des Affaires sociales, M. Pierre-Marc Johnson. Cette décision unilatérale, faute d'un accord à la table de négociation avec les fédérations médicales, impose un tarif de 70 pour 100 aux nouveaux di-

plômés s'installant en régions urbaines.

Ce mandat de débrayage a été accordé hier soir, lors d'une assemblée "extraordinaire" de l'Association des médecins résidents et internes de Québec, au pavillon Vandy de la faculté de médecine de Laval. Des réunions semblables se sont également tenues à Montréal et Sherbrooke.

Ces syndicats sont chapeautés par la Fédération des médecins résidents et internes du Québec (FMRIQ) qui compte quelque 1.800 membres.

Ce n'est toutefois que jeudi prochain, à l'occasion d'une assemblée générale, que les modalités de ce mandat de grève, s'il est maintenu, seront

Voir A-2, RÉSIDENTS



Malouines: jour sombre pour les Britanniques

page D-18

Virus à St-François d'Assise

par Roger BELLEFEUILLE

Le milieu hospitalier, c'est connu, fourmille de microbes et de virus. Or, l'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec, est aux prises, depuis quelques mois, avec l'un d'entre eux qui est particulièrement actif. Il s'agit du cytomégalovirus qui a frappé jusqu'ici une quarantaine d'employés de cet établissement, en plus de "deux ou trois autres personnes de l'extérieur".

Le cytomégalovirus est déjà connu, mais il est difficile à diagnostiquer à l'examen ordinaire. Il est souvent associé à la mononucléose, à cause de la parenté des symptômes, dont un état de grande fatigue.

Joint par LE SOLEIL, ni la direction des maladies épidémiologiques au ministère des Affaires sociales, ni le département de santé communautaire de Saint-Sacrement, dont le territoire englobe Saint-François d'Assise, n'étaient au courant de la prévalence de ce virus. Celui-ci n'apparaît pas sur la liste des maladies à déclaration obligatoire.

De son côté, le Dr Guy Drouin, directeur des services professionnels à Saint-François d'Assise, a précisé au SOLEIL qu'il ne s'agit aucunement d'une épidémie. Toutefois, la multiplication des cas d'employés présentant des symptômes de grande fatigue a amené le département de microbiologie de l'hôpital à faire une investigation plus poussée. D'où le dépistage du cytomégalovirus.

Le transporteur le plus commun de ce virus sont les gouttelettes de salive.

A moins d'imposer le port obligatoire de masques, il n'existerait pas de mesures préventives connues, sinon une bonne hygiène de vie — alimentation saine, repos suffisant, exercice, etc. — qui créent en quelque sorte des conditions naturelles d'immunité.

Quant au traitement, le repos absolu est recommandé.

À Saint-François d'Assise, la phase endémique de la propagation de ce virus remonte à environ un mois, moment où 35 employés étaient atteints. Depuis lors, il serait en régression, seulement une dizaine de cas nouveaux ayant été dépistés depuis trois semaines.

sommaire

- annonces classées D-6 à D-18
Arts et spectacles B-2 et B-3
Bandes dessinées C-4
Bridge D-17
Carrières et professions D-5
Décès D-19
Economie-finances D-2 à D-4
Editorial A-4
Feuilleton B-2
Horoscope B-17
Information régionale A-7 à A-9
Loteries A-2
Marc Lestage B-4
Monde B-1 à B-7 et D-1 à D-20
Mot mystère D-6
Mots croisés D-15
Où aller à Québec B-4
Page des lecteurs A-6
Page documentaire A-5
Patron D-16
Sport C-1 à C-8
Télévision B-2

météo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux à Québec et dans l'Est, aujourd'hui. Minimum de 6 et maximum de 28. Demain, beau. détails, page D-6

Epiciers unis—Métro-Richelieu et les magasins Coop s'associent

par Hélène BARIL

Le mouvement de regroupement des détaillants en alimentation du Québec n'est pas terminé: le Groupe Epiciers unis — Métro-Richelieu et la Fédération des magasins Coop ont annoncé hier la conclusion d'une entente qui devrait déboucher prochainement sur l'association des deux chaînes.

Si elle se réalise, l'association propulsera le nouveau regroupement en tête des détaillants en alimentation du Québec, sur un pied d'égalité avec Provigo quant au chiffre d'affaires.

Avec des revenus bruts de \$2.3 milliards, Provigo est actuellement le meneur dans ce secteur. Le groupe des Epiciers unis — Métro-Richelieu, dont la fusion vient tout juste d'être concrétisée, réunit 900 marchands dont le chiffre d'affaires atteint quelque \$1.8 milliard.

Pour sa part, la Fédération des magasins Coop regroupe 220 coopératives locales dont les revenus bruts annuels sont estimés à \$425 millions.

Le porte-parole de la Fédération des magasins Coop, M. Gaston Dubé, a indiqué au SOLEIL que l'entente conclue hier vise essentiellement à regrouper des services et à mettre en commun le pouvoir d'achat des deux chaînes.

Ainsi les deux conseils d'administration sont convenus de mettre sur pied un groupe de travail conjoint qui déterminera les modalités de l'association.

Elle devrait permettre, par exemple, au groupe Epiciers unis — Métro-Richelieu de jouer le rôle de grossiste pour la Fédération des magasins

Coop. Dans les secteurs des viandes et des fruits et légumes, où la fédération n'a pas de centre de production et de distribution, les divisions Boeuf Mérite et Jardin Mérite du groupe Epiciers unis — Métro-Richelieu pourraient mettre leur expertise au service des magasins Coop-Cooprix.

Rien n'est changé

Pour les 220 coopératives locales, qui forment la Fédération des magasins Coop, l'association avec Epiciers Unis — Métro-Richelieu ne changera rien, a assuré M. Dubé. La mise en commun de services avec le deuxième grand de l'alimentation au Québec et les économies qui en résulteront seront toutefois bénéfiques pour la fédération, actuellement aux prises avec des difficultés financières.

Le dernier exercice financier de la

fédération s'est conclu par un déficit de quelque \$6.7 millions. Selon son porte-parole, le plan de redressement, amorcé par la vente ou la fermeture des quatre anciens Dominion achetés par la fédération et la fermeture des coopératives locales déficitaires, comme le Cooprix des Galeries de la Capitale, ne sera en rien modifié par l'éventuelle association avec Epiciers unis — Métro-Richelieu.

Aussi, les négociations avec le Mouvement Desjardins et la Société de développement coopératif se poursuivent toujours dans le but d'obtenir une somme de \$8.5 millions, somme qui pourrait régler les problèmes de financement à long terme de la Fédération des magasins Coop.

L'entente signée hier prévoit enfin que chacune des parties conservera ses particularités si l'étude du groupe de travail s'avère concluante.

## LIBAN (Suite de la première page)

mière tentative de débarquement avait été mise en échec au même endroit hier après-midi. Deux chars amphibies israéliens avaient été détruits et leurs occupants tués.

### Duels syro-israéliens

D'autre part, le bombardement d'un faubourg de Damas, en Syrie, hier après-midi par l'aviation israélienne, faisant huit morts et 47 blessés, est intervenu après une journée de violents affrontements aériens et de duels d'artillerie syro-israéliens dans la plaine de la Be-

kaa et la montagne libanaise du Chouf.

A Jérusalem, le porte-parole militaire a catégoriquement démenti que des avions israéliens aient bombardé la périphérie de Damas, qualifiant l'information publiée par l'agence de presse syrienne Sana de "mensongère".

Pendant, toute la journée d'hier, la Syrie a renforcé son dispositif de défense en acheminant des renforts en hommes et en matériel vers la région de Mdeirej (28 km à l'est de Beyrouth) pour s'opposer à la poussée des blindés israéliens dans la montagne libanaise

du Chouf et les empêcher de prendre possession de cette même localité de Mdeirej, point stratégique qui commande l'accès de la route internationale Beyrouth-Damas.

La Syrie a à plusieurs reprises indiqué qu'elle n'accepterait pas de retirer ses bases de missiles SAM-6. La destruction hier par l'aviation israélienne de ces rampes de missiles pourrait être considérée par la Syrie comme un "casus belli".

Ainsi, la Syrie et Israël sont-ils "techniquement" en guerre, estiment les observateurs à Beyrouth.

Pour le ministre israélien de la Défense, M. Ariel Sharon, la destruction des batteries de missiles constitue un "tournant décisif" dans les opérations militaires en cours. "Nous pouvons maintenant combattre les terroristes (les Palestiniens) qui agissaient sous la protection des missiles syriens", a ajouté le ministre.

Dans le premier bilan des opérations depuis le début de l'offensive israélienne, dimanche dernier, le responsable des services de renseignements militaires de l'OLP a fait état hier de 8,000 morts, blessés et disparus au Liban. Hier matin, les forces israéliennes occupaient environ un quart du territoire libanais.

De nouveaux rappels de réservistes ont été annoncés hier dans la presse israélienne et, bien que leur importance n'ait pas été indiquée, la presse fait état d'effectifs considérables destinés à renforcer les unités déployées sur le Golan annexé en prévision d'une éventuelle confrontation armée sur grande échelle avec la Syrie.

### Beyrouth se prépare

Beyrouth attend de pied ferme les Israéliens: les défenseurs de la ville n'ont pas arrêté, tout au long de la nuit dernière, de se préparer et de s'organiser en vue d'"accueillir" les envahisseurs. La population, elle, retient son souffle et tend l'oreille pour savoir si la canonnade se rapproche.

Toutes les organisations palestiniennes et progressistes libanaises ont décrété l'état d'alerte générale dans leurs rangs. Toute la nuit, les miliciens ont été chargés, qui sur des jeeps, qui à bord de camionnettes et qui dans des voitures de tourisme camouflées à l'aide de branchages, et transportés vers les différents points du futur "front".

Les miliciens sont tendus. Ils sont déterminés. L'humiliation est trop grande pour eux de laisser les Israéliens entrer dans leur capitale. Rien n'arrive à tromper leur vigilance. Au moindre mouvement des vedettes israéliennes, même à l'horizon, ils tirent, pour les empêcher d'avancer.

R I - II - III

## Pelletier élu président de la Fédération des municipalités

par Pierre-Paul NOREAU

Le maire de Québec, M. Jean Pelletier, a été élu ce matin président de la Fédération canadienne des municipalités dont le congrès annuel

## Autobus et métro sans frais

MONTREAL (PC) — Le jour trois de la contestation, à la CTCUM, ne déplaira certainement pas aux usagers du métro et des autobus de la Communauté urbaine de Montréal.

Si la première journée a vu les rames de métro paralysées et la seconde les autobus demeurés au garage, la troisième (aujourd'hui) verra tout le matériel roulant de la CTCUM desservir les usagers.

En plus, au plus grand bénéfice des passagers, les chauffeurs d'autobus et préposés aux kiosques de perception du métro "n'exerceront aucune pression auprès des usagers qui oublieront de payer leur dû".

Les dirigeants syndicaux de la CTCUM se sont défendus hier d'avoir passé le mot d'ordre à leurs cotisants de laisser le péage "à la discrétion des passagers."

## La SQ tente de repêcher un corps

La SQ du poste de Forestville poursuit des recherches pour tenter de repêcher le corps d'un pêcheur disparu lundi, vers 12h, dans les eaux du lac Gouin, situé à 180 kilomètres au nord de Forestville, sur la Côte-Nord.

La chaloupe à chaviré et M. Paul-Henri Bouchard, âgé de 51 ans, de Grandes-Bergeronnes, s'est noyé tandis que son compagnon, M. Julien Bouchard, de l'Ancienne-Lorette, réussissait à regagner la rive à la nage.

### LA QUOTIDIENNE

(Tirage de mercredi)

7-6-3

### LOTO-SELECT

3-7-5-2

Informations: 643-8990

vient de se terminer dans la capitale fédérale.

M. Pelletier, qui succède à M. D.-P. Brownlow, maire de Dartmouth en Nouvelle-Ecosse, entend donner un nouveau souffle à la fédération si on en croit sa déclaration à l'issue de l'élection.

"C'est le temps d'agir", a lancé le maire de Québec précisant que la période des groupes de recherche était dorénavant révolue. Selon lui, les prochains mois seront cruciaux pour l'organisme dont il prend en charge les destinées.

S'appuyant sur un sondage réalisé auprès des municipalités membres de la fédération et intitulé "Perspectives de notre action future", M. Pelletier entend doter son groupe des services réclamés et améliorer le fonc-

## Les mines Noranda ont près de 2,000 employés en grève

MONTREAL (PC) — Le nombre d'employés en grève des mines Noranda au Québec a pratiquement atteint 2,000, mercredi, lorsque 580 travailleurs de l'usine de zinc de la compagnie à Valleyfield ont débrayé.

À Montréal, un autre groupe de 1,380 travailleurs de deux usines sont en grève depuis le 2 mai, à cause d'une mésentente au sujet du contrat de travail.

Un dirigeant de la compagnie, M. André Fortier, a déclaré que la direction a annulé une séance de négociation mercredi, à Valleyfield, peu après que les piquets de grève furent érigés tôt le matin.

### LE SOLEIL

SERVICE AUX ABONNÉS (TIRAGE)

647-3333 Lundi au vendredi: 8h30 à 19h30  
Sam: 8h00 à 12h00

647-3333 647-3394  
RENSEIGNEMENTS REDACTION

LE SOLEIL, fondé en 1896, est imprimé au numéro 390, rue St-Vallier est, Québec, G1K 7J6, par Le Soleil Limitée. "Courrier de la deuxième classe - Enregistrement no 1206".

tionnement en vue "d'un nouveau départ et d'un nouvel idéal".

L'action du maire de Québec se fera par ailleurs sous un certain signe de continuité puisqu'il occupait la fonction de premier vice-président de la fédération depuis deux ans.

Le congrès 1983 de la fédération canadienne aura lieu à Moncton au Nouveau-Brunswick.

## Poursuivi par la police, il se fracture le crâne

Un individu âgé de 18 ans, de Duberger, souffre d'une fracture du crâne, blessure qu'il s'est infligée hier au cours d'une poursuite par la police à la suite d'une tentative de vol.

L'adolescent s'était introduit par effraction, vers 1h30 hier matin, dans le magasin Sélectronic Ltée au 600 rue Belvédère. Au moment où il allait s'emparer d'appareils électroniques, il fut dérangé par l'approche des policiers.

Craignant d'être attrapé par les patrouilleurs, le jeune intrus quitta les lieux en vitesse et il se dirigea vers la falaise, située à l'arrière de l'établissement commercial. Dans sa course, il trébucha sur un obstacle et tomba sur le sol.

En arrivant près du garçon, les policiers constatèrent qu'il saignait à la tête. Sans tarder, les constables le firent transporter à l'hôpital où il repose dans un état satisfaisant.

## le mot du jour

### En place

Une personne qui conduit un spectateur à sa place ou qui indique à une personne la place qu'elle doit occuper est un placier et non pas un placier. Un placier est un représentant de commerce.

Pierre BELLEAU

## Le grand prix de la science-fiction à une Québécoise

PARIS (AFP) — Le grand prix de la science-fiction française a été décerné, hier, à la Québécoise Elisabeth Vonarburg pour son livre "Le silence de la cité", publié aux éditions Denoël.

Professeur de littérature à l'université du Québec, la romancière, née en 1947, assume la direction littéraire de la revue de science-fiction "Solaris".

### Coïncidence

Coïncidence ou pas, la Fédération des médecins spécialistes émettait en début de soirée, hier, un communiqué réclamant du gouvernement le "retrait" du décret annoncé lundi et publié hier dans la Gazette officielle.

La FMSQ propose en retour la négociation de mesures uniquement incitatives pour mieux répartir les effectifs médicaux sur le territoire du Québec. Des mesures qui auraient une durée de trois ans. Si elles s'avéraient insuffisantes pour encourager le peuplement médical des régions éloignées, l'organisme syndical reconnaîtrait alors la légitimité du gouvernement d'imposer par décret des mesures désincitatives.

De son côté, la Fédération des médecins omnipraticiens du Québec (FMOQ) convie ses membres à deux assemblées, demain, à Québec et à Montréal.

Les généralistes aviseront alors de moyens plus "agressifs" de contestation, dont des arrêts de travail de durée illimitée, sous réserve cependant d'assurer les services essentiels.

Contemporaine®



valeur exceptionnelle  
**L'ENSEMBLE TEE-SHIRT 24.95**

au travail ou en fin de semaine... tout frais, tout léger. le pull à encolure bateau en léger tricot coton et polyester et sa jupe toute simple, beige ou vert tilleul. p.m.g. rég. 37.00

ci-contre, illustré avec ceinture, rayon des accessoires

Contemporaine®



grand spécial  
**PANTALONS D'ÉTÉ 29.95**

rég. jusqu'à \$60.

avec ou sans pli à la taille, tout coton, coton polyester, toile. Nous les aimons portés avec un tee-shirt, encolure bateau, manches « dolman », noir, beige, blanc, marine, rouge... 6 à 16.

Contemporaine®



achat spécial  
**LES MAILLOTS COTON/LYCRA**

rég. jusqu'à \$28. **19.99**

bikini fin rayé, haut coulant, cordons unis, rose et royal. 8 à 14.  
non illustré, maillots une pièce, échancrés au dos, bretelles croisées. liserés fin rayé ou unis, rose et royal. 8 à 14.

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

la maison  
**simons**  
place ste-foy, place de l'hôtel de ville, les galeries de la capitale

## Mailloux s'oppose à l'ouverture d'un casino au Québec

par Denis GAUTHIER  
(collaboration spéciale)

QUEBEC — Le député de Charlevoix à l'Assemblée nationale, M. Raymond Mailloux, n'est plus favorable à l'implantation d'un casino dans sa circonscription ni non plus nulle part ailleurs au Québec.

M. Mailloux, qui a déjà favorisé l'implantation d'un tel établissement au Manoir Richelieu de Pointe-au-Pic, a changé son fusil d'épaule après avoir pris connaissance d'un rapport préparé dernièrement pour le Parti libéral.

"Je n'aurais plus aucun sens des responsabilités si je réclamaient l'avènement d'un casino dans ma circonscription" a révélé le député, hier, dans une entrevue qu'il accordait au représentant du SOLEIL.

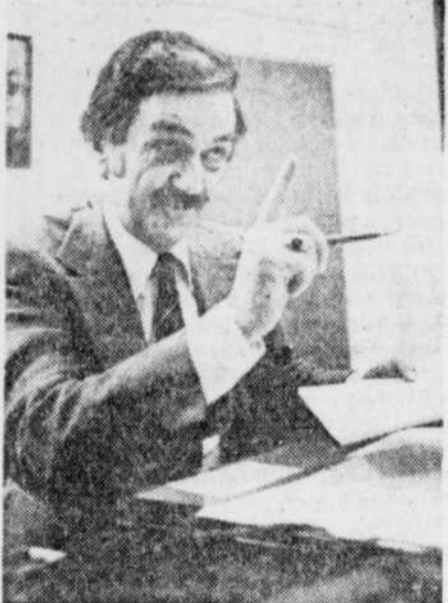
M. Mailloux a expliqué que les casinos n'offraient pas l'opportunité au gouvernement d'aller chercher de gros revenus, ce qui ne justifiait aucunement l'ensemble de contraintes

sociales qu'apporte invariablement ce genre d'établissement. Le député déclare que lorsqu'il était favorable à l'implantation d'un casino, Atlantic City, au New Jersey, n'avait pas encore le sien et qu'aujourd'hui, en voyant ce qui s'est produit là-bas, il ne peut plus envisager une telle alternative. "La criminalité a augmenté de 150 à 200 pour 100, ça n'a pas de maudit bon sens, affirme-t-il, on ne serait jamais capable de mettre en place un corps de police suffisant pour combattre les problèmes de prêt usuraire, de prostitution et de drogue que cela entraînerait."

Selon M. Mailloux, la sécurité des Charlevoisiens ne pourrait plus être assurée, "le casino ça a certains avantages à court terme. C'est évident que ça amène un certain développement, mais ça ne vaut pas la chandelle pour les problèmes qui s'ensuivent".

En guise de point de comparaison, M. Mailloux amène le cas des établissements qui présentent des spectacles de danseuses nues, "les gens sont en mesure de voir les répercussions que ça apporte. Tout ce que je peux dire, c'est que c'est des "peanuts" à côté de ce que peut représenter un casino". Pour ce qui est de l'idée du ticket modérateur, "ça va prendre une armée pour contrôler ça. Celui qui n'aura pas les moyens d'entrer va simplement aller voir son "shylock" pour se faire financer", rétorque-t-il. Dans Charlevoix, la plupart des municipalités de même que l'Association touristique et plusieurs corps intermédiaires se sont déclarés en faveur d'un casino. "J'ai l'intention de diffuser le rapport et même d'aller l'expliquer à ceux qui le demandent. Je vais laisser les gens porter leur propre jugement, mais après avoir pris connaissance de l'étude, ils vont probablement en arriver à la même conclusion que nous", affirme M. Mailloux.

Le casino a toujours été vu dans la région comme un moyen de régler une partie des problèmes de chômage. "On est mieux de pousser sur l'implantation d'un centre de ski à Petite-Rivière-Saint-François que sur une affaire de même", estime le député.



Le député de Charlevoix craint les dangers que présenterait un casino dans sa circonscription.

### En cale sèche

MATANE — La mise en cale sèche du traversier-rail Georges-Alexandre-Lebel représentera pour la Compagnie de gestion de Matane (COGEMA) une dépense de \$285,000. Ce navire qui habituellement exerce la liaison ferro-maritime entre Matane et Baie-Comeau subira des radoub au chantier naval de la société Marine industrie, à Sorel, entre le 11 juin et le 22 juin. Il s'agit de travaux de routine que doivent subir régulièrement les bateaux de cette taille afin de répondre aux normes de la Commission canadienne des transports ainsi que de l'American Bureau of Shipping.

### FINAL ENCAN PUBLIC

Règlements de notes payables  
**TAPIS DE PERSE ET D'ORIENT**  
contrat sur traite no 782001

A cause de la date d'expiration de la note due, nous devons terminer ce contrat par un dernier encan pour cette saison. Ces tapis devront être vendus à n'importe quel prix.

**LE VENDREDI 11 JUIN À 7H30 P.M.**

(inspection à partir de 6h00 p.m.)

**HOTEL LOEWS LE CONCORDE SALON LEDUC**

Comptant, Master Card et Visa acceptés.

**LES ENCANES BELEC Inc.**  
(514) 694-6359

### CUISINEZ À L'EXTÉRIEUR

...des pommes de terre rôties, galettes de sarrasin, bacon, toasts, etc., sur un dessus de poêle "FEU ARDENT"



#### Au choix:

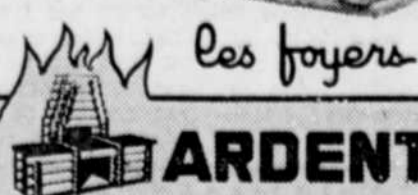
dessus de poêle en fonte ou grille à steak et charbonnier inclus.

**644\$** installation incluse

**Demandez votre garantie écrite de 5 ANS**

Offert en 3 couleurs: gris, rouge, beige.

Ouvert le samedi.



724, ch. Industriel  
Bernières

**831-1514**

Aussi offert chez tous les dépositaires autorisés



M. Hermann Mathieu s'est conduit selon les règlements de la Chambre des notaires du Québec, affirme le syndic Mercier.

### "Les vrais coupables"

## L'enquête blanchit le député Mathieu

par Paul-Henri DROUIN

du bureau du Soleil

SAINT-JOSEPH — L'enquête menée par le notaire-syndic Guy Mercier, de la Chambre des notaires du Québec, révèle que l'affirmation de M. Denis Morin, auteur du livre "Les vrais coupables" à l'effet que le député de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu a été impliqué dans le dossier des Liqueurs St-Georges Ltée "est non seulement gratuite mais fautive".

Comme l'explique dans son rapport le syndic Guy Mercier, dans son livre "Les vrais coupables" l'auteur Denis Morin laisse entendre que "Hermann Mathieu serait le responsable ou un des responsables du fait que les employés de la compagnie Liqueurs St-Georges Ltée n'auraient pas reçu les actions de cette compagnie qu'ils avaient pourtant achetées et payées".

En somme, affirme le syndic, "la conduite de Hermann Mathieu dans le dossier Liqueurs St-Geor-

ges Ltée m'apparaît conforme aux règles édictées par le code des professions, la loi sur le notariat et les règlements de la Chambre des notaires du Québec".

M. Mercier conclut son rapport en considérant la plainte de Denis Morin "comme non fondée" et énumère ce qui l'a amené à une telle conclusion:

— au terme d'un acte reçu devant Me Claude Mathieu, notaire, le 27 septembre 1976, Hermann Mathieu a été nommé comme dépositaire ou fiduciaire de 95 actions de Liqueurs St-Georges Ltée, tel qu'en fait loi le certificat numéro 27, en date du 27 septembre 1976;

— le 15 décembre 1976, Hermann Mathieu informait le bureau de comptes Moreau, Thibodeau, Jacques & Associés du fait qu'il détenait le certificat numéro 27 pour 95 actions ordinaires de la compagnie Liqueurs St-Georges Ltée;

— le 13 septembre 1977, Her-

mann Mathieu répétait cette démarche à l'égard cette fois du bureau des comptables agréés Normandin, Séguin & Associés;

— le 21 avril 1981, au terme d'une lettre que Hermann Mathieu a fait parvenir à MM. Gaétan Poulin et Rosaire Morin, il remettait sa démission comme fiduciaire des actions de Liqueurs St-Georges Ltée;

— le 9 mai 1981, Hermann Mathieu obtenait l'autorisation de transférer le certificat d'actions susdit à Me Martin Gilbert, notaire, de Saint-Georges de Beauce;

— le 13 juin 1981, Hermann Mathieu faisait parvenir à Me Martin Gilbert le certificat d'actions susdit dûment endossé par lui à titre de fiduciaire.

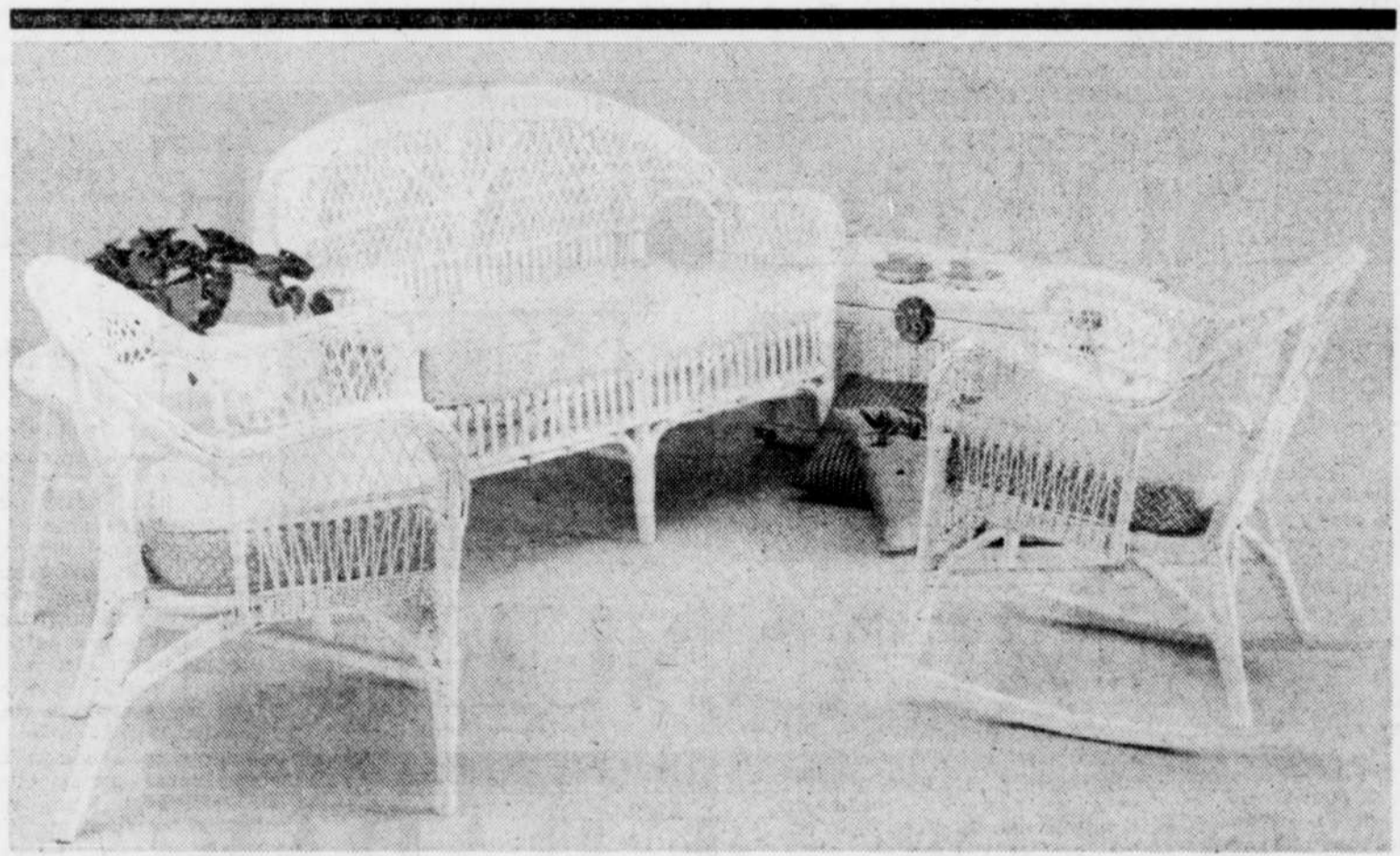
La tenue de cette enquête par la Chambre des notaires du Québec avait été réclamée par le député de Beauce-Sud, M. Hermann Mathieu, afin de rendre publiques les conclusions et de ne laisser planer aucun doute sur son intégrité personnelle.

## LA GALERIE DU MEUBLE

**SUPER SPÉCIAL**

## ROTIN BLANC

La fraîcheur du rotin blanc... un matériau naturel, gai et chaleureux, dont la personnalité s'adapte à toutes les ambiances. Pour la maison, la terrasse ou le jardin... pour vivre l'été tout au long de l'année.



	PRIX RÉGULIER	SUPER SPÉCIAL
Fauteuil	165,00	129,00
Table d'appoint 20" dia.	109,00	89,00
Causeuse 52"	295,00	189,00
Coffre 36" ou 32"	199,00	179,00
Fauteuil berçant	195,00	159,00
Fauteuil berçant	295,00	259,00
Table d'appoint 22" dia.	185,00	149,00

Contemporain,  
18, rue Courcelle,  
Québec  
681-0171

Traditionnel,  
1299, boul. Charest O.  
Québec  
681-0171

Les Galeries  
de la Capitale,  
Québec  
681-0171

R I - II - III

# Alain Vachon, un vrai "mordu"



Jacques Arteau

Tantôt la course aux commanditaires, tantôt la concurrence pour les voitures disponibles. Sempiternelles contraintes qu'imposent la course automobile incitant plus à débarquer qu'à s'obstiner à les surmonter.

Pour les mordus de la course automobile, ceux qui s'identifient

comme "amateurs", ces contraintes sont un mal nécessaire. Dans le jargon du milieu, on appelle ça la "piqûre des courses".

"Toujours les mêmes problèmes, l'argent qu'il faut trouver pour faire nos frais et il arrive comme c'est mon cas, de mettre la main sur une voiture de peine et de misère", confesse le Québécois Alain Vachon.

Partant "probable" dans la course de Formule Ford, Alain Vachon sera de la poignée de coureurs de Québec et de la région métropolitaine qui seront sur les rangs dans l'une ou l'autre des épreuves de soutien du Grand Prix

Labatt du Canada en fin de semaine à Montréal.

### La "piqûre"

Vachon devait encore trouver \$1,000 pour couvrir tous ses frais. D'ailleurs il est parti prestement pour Ottawa hier, sitôt qu'il apprit qu'une monoplace pouvait être disponible pour le week-end.

"Enfin", de soupirer d'aise le coureur de 26 ans, de Sillery. "Je pars pour Ottawa cet après-midi, j'ai une Crossley 45S." A venir jusque là, il s'accrochait à un maigre espoir de pouvoir louer une Formule Ford de l'écurie Essex Racing Team du Connecticut pour \$2,000, en argent US.

"Ce que j'ai dû courir à gauche et à droite encore cette année, souligne Alain Vachon, pour chercher des commandites surtout. En tout et par tout, j'ai pu amasser environ \$3,000 dont une commandite de la course 1534-1984 et je risque d'avoir à payer peut-être \$1,000 à \$1,500 de mes poches pour courir à Montréal. Faut être mordu pour s'embarquer jusqu'à ce point-là, mais c'est la piquêre de courir, moi je l'ai pour de vrai."

A moins d'un contretemps de dernière heure, Alain Vachon en sera à sa quatrième participation sur Formule Ford dans le GP canadien. Ayant fini neuvième il y a deux ans, le coureur québécois fut contraint d'abandonner après six tours de piste l'an dernier, suivant un dérapage.

Question de mettre toutes les chances de son côté, même espérer que son signe du zodiaque pourrait le favoriser, Alain Vachon va identifier sa voiture au jour de son anniversaire de naissance, le "8" du mois de janvier.

### D'autres "piqués"

Le même groupuscule de compétiteurs de Québec réuni à Montréal l'an dernier se retrouvera en fin de semaine dans les courses de soutien du Grand Prix de Formule Un.

En quête d'une nouvelle voiture lui aussi, mais la sienne en propre, Brad Pedvis serait le deuxième coureur en lice dans la Formule Ford. Septième l'an dernier, à l'île Notre-Dame, Brad Pedvis a piqué une pointe vers la Floride l'hiver dernier où il a pris part aux côtés du fiston de Mario Andretti tout en abaissant le record de la piste. Ayant vendu sa monoplace la semaine dernière, Pedvis tentait encore hier de conclure l'acquisition d'une nouvelle voiture, en temps pour le GP Labatt.

Deux autres coureurs québécois, Serge Villeneuve, en série Honda, et Michel Labbé, en catégorie sedan, s'ajoutent aux inscrits dans les courses de soutien et possiblement les frères Maurice et Charles Leclerc de Sainte-Croix de Lotbinière.

Selon l'horaire du long week-end de compétition automobile sur le circuit rebaptisé "Gilles Villeneuve" en hommage posthume au coureur québécois, les premiers essais chronométrés de Formule Un seront entamés demain à 13h. Quant à la course du Grand Prix canadien, le départ sera donné à 14h15 dimanche.



Le Soleil, J.-M. Villeneuve

Pour pouvoir courir à Montréal, en fin de semaine, Alain Vachon aura dû auparavant courir durant toute l'année, en quête de commanditaires. Tout indique qu'il devra déboursier de sa poche pour prendre le départ...

## Horaire du Grand Prix

### Vendredi 11 juin

8h30-9h15 — Essais chronométrés, Formule Atlantique  
10h00-11h30 — Essais libres, Formule Un  
13h00-14h00 — Essais chronométrés, Formule Un  
14h30-15h00 — Essais chronométrés, Formule Ford  
15h00-16h00 — Essais Chronométrés, Formule Atlantique  
16h30-17h00 — Essais chronométrés, voitures production  
17h30-18h00 — Essais chronométrés, courses de motos.

### Samedi 12 juin

9h00-9h30 — Réchauffement, Formule Atlantique  
10h00-11h30 — Essais libres, Formule Un  
13h00-14h00 — Essais chronométrés, Formule Un  
14h30 — Grille de départ, Formule Atlantique  
14h45 — Course "Formule Atlantique"  
16h00 — Fin de course et remise des prix  
16h15-16h45 — Course de Formule Ford  
17h00-17h30 — Essais chronométrés, série Honda  
18h00-18h30 — Qualifications, courses de motos

### Dimanche 13 juin

9h30-10h00 — Course de voitures production, 10 tours  
10h30-11h00 — Course de série "Honda", 10 tours  
12h00-12h30 — Course de motos, 10 tours  
13h15-13h45 — Réchauffement, Formule Un  
15h45 — Grille de départ, Formule Un  
16h15 — Grand Prix du Canada.

# Vallée-Jonction, hôte d'un "grand" motocross

par Paul-Henri DROUIN

### VALLEE-JONCTION

Le championnat nord-américain de motocross, édition 1982, sera présenté à la piste de Vallée-Jonction, en Beauce, les 16, 17 et 18 juillet prochain.

C'est ce qu'a révélé, hier, M. Dominique Turcotte, coordonnateur de ce grand événement sportif qui l'an passé, a attiré plus de 8,000 spectateurs, lors d'une conférence de presse tenue à Vallée-Jonction.

Au total, quelque 250 coureurs du Québec, de l'Ontario, de la Colombie-Britannique, et de l'Est des Etats-Unis participeront à ce championnat nord-américain de motocross, le deuxième en importance après le Supercross du Stade olympique de Montréal.

Pour faire à nouveau un succès de ce championnat, les Chevaliers de Colomb du conseil 3149 de Vallée-Jonction se sont associés avec la Brasserie O'Keefe, les Liqueurs Bourque (Pep-

si-Cola) et l'Abattoir Turcotte & Turmel, de Vallée-Jonction.

Selon les renseignements donnés par Dominique Turcotte, "ce championnat de motocross nord-américain est sanctionné par l'Association motocycliste canadienne (AMC) et comptera pour l'obtention de la plaque no 1 au Québec".

Comme l'an passé, cette compétition importante se déroulera sur les terrains de MM. Paul-Emile Nadeau, Mi-

chel Lessard (Blaise) et Martin Nadeau (pics de gravelle) à l'ouest de la rivière Chaudière, à Vallée-Jonction, en Beauce.

Les classes inscrites au programme des deux journées de compétition des 18 et 19 juillet prochains sont: Ecolier 80 et 100 cc, Junior 125 et 250 cc, Senior 125 et 250 cc, le Pro 125 et 250 cc, puis l'Open.

Les plus grands noms canadiens et québécois se produiront sur la piste de Vallée-Jonction soit l'une des plus belles et des plus spec-

taclaires au Québec et même au Canada pour l'obtention de bourses totalisant \$4,000 soit le double de l'an passé.

### Les coureurs

Parmi les quelque 250 coureurs qui participeront à cette classique annuelle soit le plus grand événement sportif en Beauce, il y aura chez les "Pro" Ron Pederson, plaque no 1

du Canada, de Vancouver, Buddy Ford, Daniel Couture, Serge Grégoire, Alain Cusson, Pierre Couture, Gaby Grégoire, Jean Bourret, Mario Duhamel, Arnaud Bernard et autres.

Au niveau des coureurs de la Beauce et des régions avoisinantes, on verra évoluer les Louis Cliche et Alain Tardif (senior 250 cc), Simon Cliche, Claude Jacques,

Denis Nadeau et Mario Voyer, tous Junior 250 cc, puis Yves Cliche, Jean Turcotte, Marc Nadeau, Denis Labbé et Yvan Turcotte, de la catégorie Junior 125 cc, ainsi que Pierre Jolicoeur et François Cloutier, de la classe Ecolier 80 cc.

Le prix d'entrée pour les deux journées de compétition a été fixé à \$5 et les enfants de

moins de 14 ans sont admis gratuitement.

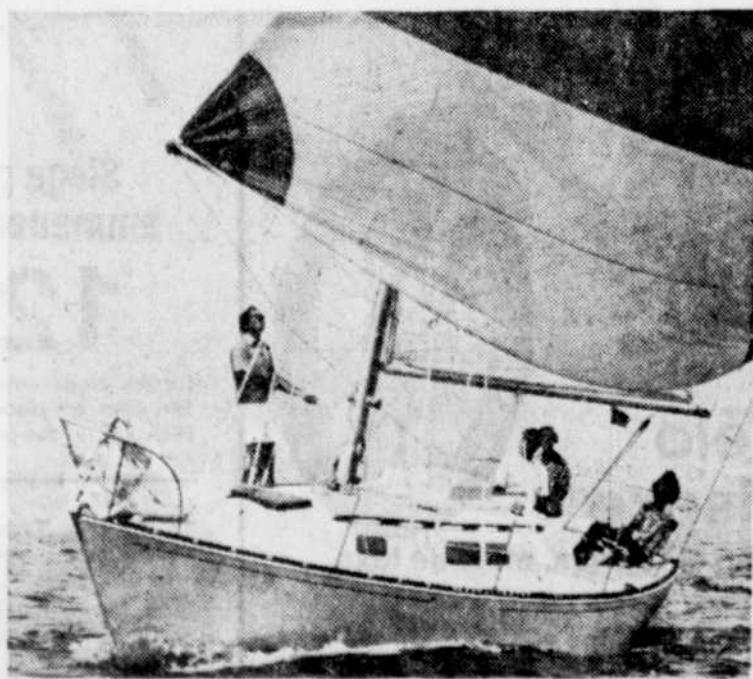
Une prévente des billets pour l'admission au championnat nord-américain de motocross se fera sur une durée d'un mois et les billets achetés durant cette période rendent éligibles à l'attribution d'un "Walkman" commandité par Normand Nadeau TV, de Vallée-Jonction.

Aussi, un programme souvenir sera en vente aux guichets du motocross de Vallée-Jonction qui donnera droit à l'attribution d'un Suzuki RM 125 cc.

Et finalement, une gigantesque tente sera installée sur le terrain du motocross de Vallée-Jonction où l'on présentera de la danse et diverses attractions. L'entrée sera gratuite.

## LE SOLEIL

vous invite à participer au tirage d'un **STAGE-CROISIERE de VOILE** sur le Saint-Laurent offert par **TOURBEC** et **L'ECOLE DE CROISIERE MERCATOR** dans le cadre du **SALON DU SAINT-LAURENT MANEGE MILITAIRE DE QUEBEC** 4 au 11 juin (admission gratuite)



Déposez ce coupon dans la boîte placée au stand LE SOLEIL au Salon du Saint-Laurent, Manège militaire.

Valable pour 2 personnes de 18 ans et plus  
5 JOURS - ETE 1982 - selon disponibilités

Départ et retour: Marina de Tadoussac

VALEUR DE \$1,000. Billets transférables et non remboursables

Tirage le vendredi 11 juin - 16 heures au Manège militaire de Québec

Je désire participer au tirage d'un stage-croisière de voile sur le St-Laurent.

NOM \_\_\_\_\_

ADRESSE \_\_\_\_\_

VILLE \_\_\_\_\_

CODE POSTAL \_\_\_\_\_ TEL. \_\_\_\_\_

Le Groupe de gestion d'associations et d'expositions inc. a payé les droits exigibles, quant à ce concours, en vertu de la loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement. Un tirage quant à la conduite de ce concours peut être soumis à la Régie des loteries et courses du Québec.

Les employés des maisons participantes et leurs familles sont exclus de ce concours.

### CIRCUIT

## Labatt Légère

## LE TENNIS À SON MAXIMUM

Le plus important circuit de tennis au Québec vous invite à vivre des moments excitants!

Neuf tournois à travers la province mettant aux prises les meilleurs joueurs du Québec et du Canada.

Des bourses totalisant plus de 45 000 \$.

Une grande finale où sera couronné le champion du circuit Labatt Légère.

### PROCHAIN TOURNOI: DU 7 AU 13 JUIN

Club de tennis Cap Rouge (administré par le club Avantage)  
4600 rue St-Félix  
Cap Rouge  
Sortie Jean Gauvin de l'autoroute 40.

Le circuit Labatt Légère est sanctionné par la Fédération québécoise de tennis.



Dépôts à terme **16,75%**  
de 3 ans

(418) 529-9332 J.-Albert Gagnon



LE SOLEIL

# ÉCONOMIE

Un mode d'épargne  
SUPERIEUR  
Nos certificats de  
DEPOT GARANTI

**16,75%**  
taux annuel période de 35 ans

**TRUST GENERAL**

Québec, jeudi 10 juin 1982

## L'avenir semble plus prometteur pour les ports en aval de la voie maritime

par Florent PLANTE

Enfin, c'est au Québec que l'avenir semble le plus prometteur dans le grand ensemble maritime du système Saint-Laurent — Grands Lacs. A l'ouest de Montréal, c'est la crainte, l'anxiété, tant chez les Ontariens que chez les Américains des Etats riverains.

Simplement parce que la géographie constitue une barrière naturelle de taille, des obstacles physiques qui se nomment la voie maritime, puis le canal Welland et les barrages de Sault-Sainte-Marie.

Ces contraintes majeures ont été les principales préoccupations des 400 participants au colloque de deux jours de l'OPDQ, lesquels ont tenté par tous les moyens astucieux possibles de trouver des so-

lutions, sinon d'atténuer les répercussions.

C'est Paul-E. Martin, pdg du groupe Canada Steamship Lines (CSL), qui a évoqué le plus clairement, hier midi, la possibilité que le système maritime à l'ouest de Montréal plafonne.

Selon lui, la taille des écluses de la voie maritime du Saint-Laurent constitue une contrainte physique qui limite l'accroissement de la productivité des navires des Grands Lacs. "Il s'agit d'un problème à long terme, mais qui aura des répercussions importantes sur le développement du système de transport du Saint-Laurent."

Quelques minutes plus tard, M. Martin était encore plus explicite: "L'essence même de mon intervention est que le système Saint-Laurent

Grands Lacs a pratiquement atteint sa maturité technologique. La voie maritime est caractérisée par une contrainte physique similaire à celle que subirent le canal de Suez et celui de Panama lors de l'avènement des superpétroliers de 300,000 tonnes".

Non pas que c'est le déclin et la déchéance pour le transport maritime du bassin hydrographique continental. Mais le cœur de l'Amérique, truffé d'industries lourdes que font tourner plus de 50 millions d'habitants, a besoin du transport maritime passant par l'axe Saint-Laurent — Grands Lacs.

Par contre, tous les participants au colloque québécois étaient conscients des avantages incontestables des ports situés en aval de la voie



M. Paul E. Martin, pdg du groupe Canada Steamship Lines.

maritime. Ils peuvent tous aspirer à devenir des terminus pour les océaniques lourds, qu'ils soient porte-conteneurs ou vraquiers.

Remémorant les expériences de transbordement du charbon depuis peu dans les ports du Saint-Laurent québécois, plus loin, Paul Martin y va d'une suggestion intéressante.

"Le gouvernement et le secteur privé devraient envisager conjointement la possibilité de construire un vaste terminus de transbordement du charbon dans un port du bas du fleuve Saint-Laurent. Une telle installation renforcerait la position concurrentielle de la voie maritime et paierait la voie à d'autres activités de transbordement qui pourraient aller la potasse au gaz naturel de l'Arctique."

A l'ouest

Dans leur intérêt, l'Ontario ainsi que d'autres intervenants canadiens à l'ouest de Montréal scrutent toutes les études disponibles afin de trouver la solution miracle. Mais les contraintes physiques sont colossales, presque irréalisables.

Par contre, du côté américain, on est plus ouvert à une coordination intégrée impliquant les ports de l'est, à partir de Montréal en descendant.

Non pas qu'Ontariens et Américains des Grands Lacs ont vidé le baril de toutes les initiatives technologiques permettant d'améliorer le transport maritime de l'axe Saint-Laurent — Grands Lacs avec ses contraintes actuelles. Loin de là.

L'Etat d'Ohio, par exemple, prône officiellement le doublement des deux écluses de Sault-Sainte-Marie, lesquelles sont en territoire américain.

Mais plusieurs intervenants américains se tournent maintenant vers le Québec et l'Ontario qu'ils voudraient comme alliés, convaincus qu'à long terme, ils auront intérêt à coordonner leurs efforts avec ces provinces pour que l'axe maritime Grands Lacs — Saint-Laurent demeure compétitif avec l'Est américain, l'Ouest et le Mississippi.

Hier après-midi, Gary L. Failor, directeur du port américain de Toledo, le long du lac Erié, près de Detroit, s'est interrogé à savoir pour quoi le Québec et l'On-

tario ne se joindraient pas aux efforts des Etats américains en devenant leurs partenaires et en travaillant ensemble à bâtir une structure de marketing pour le système Saint-Laurent — Grands Lacs?

D. Ward Fuller, président de l'American Steamship Co., de Buffalo, New York, a abondé dans le même sens. Il nous faut une approche innovatrice, un système basé sur la planification du transport, a-t-il suggéré.

Fuller a relevé les propos de Paul-E. Martin sur la "maturité technologique" possible du système Saint-Laurent — Grands Lacs.

Mais le président de l'American Steamship Co. a une approche dynamique, basée sur la créativité, l'initiative. Il voit la possibilité d'une coopération bi-nationale pour amener le charbon du mid-ouest américain vers les ports en eau profonde du Saint-Laurent afin que des océaniques l'amène en Europe ou ailleurs. "Il y a bien d'autres possibilités créatrices si nous en faisons nos objectifs", a-t-il conféré.

M. Fuller a notamment parlé de la nécessité de pousser plus loin la coordination des modes de transports dif-

férents (rail-route-mer). "Si nous travaillons ensemble, nous pouvons atteindre nos buts, lesquels sont une plus grande utilisation de ce système maritime en eau douce le plus important au monde", a-t-il dit.

Sept-Îles

Enfin, l'exposé de M. Art Smadbeck, porte-parole de la compagnie Western Coal Thyssen Carbo-met, présenté mardi, a fait son chemin.

Selon Smadbeck, Thyssen est à Sept-Îles pour y rester. Cette entreprise du Colorado utilise maintenant la voie maritime et le port de Sept-Îles pour expédier son charbon outremer. Il s'est même dit en désaccord avec ceux qui doutent de cette alternative, puisque la compagnie diminue ses coûts en utilisant des navires de 150,000 tonnes et plus à partir de ce port québécois.

Chiffres à l'appui, M. Smadbeck a dit qu'il en coûtait \$8 la tonne pour livrer du charbon à Rotterdam en utilisant un navire de 60,000 tonnes, comparativement à \$5 la tonne s'il s'agit d'un bateau de 150,000 tonnes. Thyssen étudie actuellement, avec un

armateur des Grands Lacs, la possibilité d'utiliser le port de Sept-Îles à l'année longue en stockant du charbon là-bas, que ce soit en utilisant des barges qui resteraient dans la baie, ou par l'entremise des installations terrestres.

Le colloque

Dans cette optique, le secteur québécois du transport maritime a donc lieu d'être optimiste pour l'avenir.

Non pas qu'il faille se réjouir du cul-de-sac dans lequel l'ouest du système Saint-Laurent — Grands Lacs est peut-être arrivé, mais plutôt parce que compte tenu du poids économique considérable de cette région centrale, il est peut-être temps de travailler sérieusement avec eux. L'impact et la force de la région des Grands Lacs seront pour longtemps des alliés sûrs.

Il semble en tout cas que plusieurs participants à ce colloque qui a été fort apprécié par tout le monde y voient un peu plus clair. Un colloque qui a semblé rendre jalouse la délégation fédérale canadienne qui s'est fait damer le pion par le gouvernement du Québec, via l'OPDQ.

## MODIFICATIONS DE PARCOURS ET D'HORAIRES À COMPTER DU 12 JUIN 82

### 81 LES SAULES - NEUFCHÂTEL ST-ÉMILE - ORSAINVILLE

#### Nouveau trajet et nouvel horaire

Parcours assurant le service entre le point majeur de correspondance Les Saules et le quartier Orsainville (Ave du Zoo) via le boul. St-Jacques, Neufchâtel (secteur de la Colline) et St-Émile

Service, 7 jours par semaine  
fréquence: 90 minutes en tout temps  
45 minutes aux heures de pointe

Aux Saules: correspondance avec les parcours 79-80-83-84-87-88-280-300

A Orsainville: correspondance avec les parcours 30-34-130-230

Le parcours 72 est remplacé par le nouveau parcours 81.

### SERVICE LE DIMANCHE

Parcours 1-3-4-6-7-8-11-30-35-50-71-73

Le premier voyage s'effectue vers 6 h 30 au lieu de 6 h 00

Parcours 2: premier départ à 11 h 30

Parcours 4 et 6: fréquence aux 30 minutes jusqu'à 11 h 30.

### 50-84

#### TERMINUS COLLINE PARLEMENTAIRE

A partir du 12 juin, ces autobus s'arrêtent à Place Jacques-Cartier en tout temps sauf aux heures de pointe du lundi au vendredi alors qu'ils se dirigeront vers la Colline parlementaire.

L'horaire est inchangé sauf les départs et arrivées à la Colline parlementaire.

### 12

#### CHANGEMENTS DE TRAJET PRÈS DE PLACE FLEUR-DE-LYS

L'autobus n'effectuera plus la boucle autour de l'édifice de la Commission de la Santé et de la Sécurité du Travail.

### 83

#### DESSERTE DU QUARTIER LAURENTIEN DE SAINTE-FOY (LAC ST-AUGUSTIN NORD)

Du lundi au vendredi, les parcours 83 desservira Lac St-Augustin Nord à certains voyages.

Départs de Québec vers Lac St-Augustin nord 6 h 42, 17 h 15, 22 h 00 et 23 h 45.

Départs de Lac St-Augustin nord vers Québec 6 h 39, 7 h 09 et 7 h 54.

### 36-54-71-73-87

#### PARCOURS 36:

L'autobus fera un léger détour par les rues Bourg-Royal, Caravane et des Erables à tous les voyages prévus à l'horaire du parcours 36.

#### PARCOURS 54:

Un départ de St-Pierre/Viger à 8 h 58 est ajouté du lundi au vendredi. Arrivée à Mgr Gauthier à 9 h 28.

De plus, l'autobus circulera sur la rue Isabelle au lieu de la rue Céline.

#### PARCOURS 71-73: LORETTEVILLE

Les horaires de ces deux parcours ont été ajustés au complet, semaine, samedi et dimanche pour assurer une plus grande régularité.

#### PARCOURS 87:

L'horaire d'été entre en vigueur jusqu'au 3 septembre: aux heures de pointe, la fréquence passe aux 30 minutes.

Pour tous les usagers concernés par ces modifications, des nouveaux guides-horaires sont disponibles à bord des autobus et à notre bureau des services à la clientèle (338, de la Couronne, Québec).



COMMISSION DE TRANSPORT DE LA COMMUNAUTÉ URBAINE DE QUÉBEC

Renseignements sur les parcours et horaires:

• 338, rue de la Couronne  
• 720, rue des Rocailles  
627-2511 de 7h00 à 21h30

## Sept-Îles rassurés

par Jean Didier FESSOU

Ce qui est important dans un colloque, ce n'est pas ce qui se dit officiellement mais ce qui se passe discrètement à l'ombre des suites des nombreuses délégations présentes.

Et le colloque sur la voie maritime du Saint-Laurent n'a pas échappé à cette tradition.

Mardi soir, le ministre fédéral des Transports, M. Jean-Luc Pepin, faisait un discours qui jetait un très grand froid dans la délégation septilienne. En substance, il disait que si Sept-Îles voulait voir se développer un superport en eau profonde à Pointe-Noire, c'était au gouvernement provincial de défrayer la facture.

Mercredi soir, lors d'une réunion à huis clos avec la délégation septilienne, le ministre était revenu à de meilleurs sentiments à l'endroit de Sept-Îles puisqu'il demandait à sa délégation de lui démontrer le bien-fondé de la nécessité d'investir \$50 millions à Pointe-Noire pour ériger, dans un premier temps, un quai pour le vrac général.

Il faut dire que, entre-temps, le ministre Pepin avait eu l'occasion de rencontrer ses homologues provinciaux Bernard Landry et Michel Clair. De la rencontre, ces derniers devaient dire: "Nous avons procédé à un échange d'informations, nous avons rappelé la collaboration à laquelle le Québec était prêt à consentir et il y a une certaine volonté de part et d'autre dans le projet de superport à Pointe-Noire."

Mais, surtout, le ministre Pepin devait dîner, hier midi, avec le président de la Canada Steamship Lines, M. Paul-E. Martin. Ce dernier souhaitait que le gouvernement fédéral aille de l'avant dans le début des travaux d'infrastructure portuaire à Pointe-Noire. Il faut dire que depuis l'année dernière, les barges auto-déchargeuses de M. Paul-E. Martin se livrent à du transport et à la manutention de charbon dans la baie de Sept-Îles.

Cette année, cela portera sur 1,4 million de tonnes de charbon américain qui transiteront dans la baie de Sept-Îles. Eventuellement, des essais pourraient porter sur le grain. Des transbordements d'environ

200,000 tonnes de grain sont prévus au cours des prochaines semaines, à titre expérimental.

Mais pour régulariser ces opérations de transbordement, dont celles sur le charbon sont faites à l'initiative de Thyssen Carbo-met, la filiale américaine de la multinationale allemande Thyssen AG, il faudrait que le port de Sept-Îles soit doté des infrastructures nécessaires de transbordement et de stockage. De telle sorte que ces opérations pourraient avoir lieu à l'année longue et se combiner à des opérations de transbordement de minerai de fer.

D'où la nécessité, selon les principaux intervenants du port de

Sept-Îles et de M. Paul-E. Martin, que le gouvernement fédéral aille de l'avant et commence la construction de la phase I du superport de Pointe-Noire. Pour sa part, le gouvernement provincial est disposé à faire sa part et consacrer \$20 millions dans les travaux d'infrastructure, notamment au chapitre des voies d'accès.

Il est à noter que l'information publiée hier dans LE SOLEIL, à l'effet que le Conseil des ports nationaux, du moins selon son président, M. Pierre Franche, investirait dans le port de Sept-Îles seulement lorsque le marché du fer se reprendra, était catégoriquement démentie par la délégation septilienne.

Et que ce soit le maire, M. Jean-Marc Dion, le commissaire industriel, M. André Couchu, le président du comité des \$120 millions, Me André Gauthier, le président de la commission portuaire, M. Antoine Lapointe, ou le président de la corporation de promotion industrielle, M. Denis Langlais, tous ont fait remarquer que les affirmations de M. Pierre Franche ne sont pas fondées puisque le marché du fer est dans un déclin qui pourrait se prolonger durant la décennie en cours et que seule une solide diversification des activités portuaires éviteront à la métropole de la Côte-Nord de sombrer dans une véritable faille.

## Michel Clair: La productivité du système doit être améliorée

par Jean Didier FESSOU

Le ministre provincial des Transports, M. Michel Clair, s'est déclaré très satisfait des travaux qui ont marqué ces deux derniers jours le colloque sur la voie maritime du Saint-Laurent. Travaux qui ne resteront pas sans suite puisqu'un comité ad hoc doit être mis sur pied pour assurer le suivi au niveau des fonctions publiques fédérale et provinciale.

Pour le ministre Clair ce colloque a permis de montrer qu'il était nécessaire de rationaliser le système afin qu'il atteigne une meilleure productivité. Pour y parvenir, il faut la collaboration et la concertation de la part des parties concernées.

Le ministre a souligné, en conférence de presse, que cette rationalisation pourrait passer par l'assouplissement des réglementations présentes. Mais cet assouplissement devra se faire en faveur des intérêts économiques et pratiques des usagers.

M. Michel Clair profitait de la circonstance pour rappeler ce matin son attachement aux lois du marché de la libre entreprise en Amérique du Nord où la voie maritime du Saint-Laurent est un des "trois centres d'achat" à la disposition des usagers. Les deux autres étant les ports de la Côte Est américaine et ceux du golfe du Mexique.

principaux ports. Les objectifs d'un développement optimal du potentiel maritime québécois et d'une intégration étroite port-milieu, sont ainsi poursuivis, en vue d'une contribution positive au rayonnement de l'axe Saint-Laurent — Grands Lacs".

De plus, le Québec révisé actuellement ses politiques dans de nombreux autres secteurs du transport non seulement afin de permettre à chacun d'améliorer ses performances et de se développer pleinement, mais surtout pour assurer une meilleure adéquation entre les besoins et les services offerts, notamment par le développement des services plus complets, précisait encore le ministre Clair.

## Le dollar remonte

MONTREAL (PC) — Le dollar canadien s'est comporté comme un yo-yo sur les marchés des changes, hier, fluctuant de façon sordonnée dans une atmosphère survoltée avant de terminer quelque peu renforcé à 79.38 cents, face à la devise américaine. C'est tout de même mieux que la veille, alors qu'il avait fermé sur un record bas de 79.26.

"Ce fut une journée de fou", commentait un cambiste. Au début des transactions notre monnaie était montée à 79.57. Puis elle était retombée à 79.01 — le plus bas niveau jamais vu — avant de se redresser dans le courant de l'après-midi.

# DÉGÈS ET AVIS DIVERS

• rhétoriciens et amicales • funéraires • remerciements • mémoriam • services anniversaires • faveurs

## 705 AVIS DE DÉCÈS

**ANGERS, Gustave** — AUBERT, Hubert — CZEINZINGER, Noëlla — DUCHESNEAU, Claire — FAUCHER, Marie — GUERIN, Marie-Ange — LABRECQUE, Alexandre — LAROCHE, Alain — LAVOIE, Elisabeth — LEVESQUE dit LaFrance, Blanche — MONTMINY, Pierre — MORISSETTE, Jean-Paul — PAYEUR, Philippe — PICARD, Thérèse — TREMBLAY, Napoléon-Paul

**ANGERS (Gustave)** — Au centre hospitalier de Jonquières, le 9 juin 1982, est décédé à l'âge de 72 ans et 4 mois, M. Gustave Angers, époux de feu dame Jacqueline Landry. La dépouille mortelle sera exposée au salon de la

Coopérative funéraire de Jonquières, 101 rue St-Dominique. Les funérailles auront lieu vendredi à 16h en l'église Notre-Dame de Fatima de Jonquières, et la dépouille mortelle sera ensuite incinérée. M. Angers laisse dans le deuil ses enfants: Francine (André Fortin), Jean-Jacques (Louise Trambly), Gilles (Ruth Larouche) de SOLEIL, Alain (Bérangère Turcotte) de Québec, Hélène (Jacques Villeneuve) de Baie-Comeau, Guy, Bruno (Berthe Cajolais). Il laisse également dans la peine huit petits-enfants: Julie, Michel, Catherine, et Nicolas Angers; Luc et Marie-Andrée Fortin; Anne et Louise Villeneuve; ses sœurs Alice et Léontine (feu Jean-Baptiste Desroches), son frère Henri (Bella) de Québec, des beaux-frères (dont M. Berthold Landry du SOLEIL), et belles-sœurs, neveux et nièces.

**AUBERT (Henri)** — A l'Hôpital Ste-Monique, le 8 juin 1982, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Henri Aubert, époux de dame Jeanne Plante. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 juin, à 15h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 2815 Chemindes Quatre-Bourgeois Ste-Foy

à 14h45, pour l'église Ste-Ursule, boul. Neilson, et de là au cimetière Jardin du Repos, St-Augustin. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses fils, André (Pierrette Jean), Fernand (Lucie Riopel), ses petits-fils Nicolas, François, Louis-Vincent, Martin, et Olivier, sa belle-mère Mme Arthur Plante, ses beaux-frères et belles-sœurs, Mme Léon Aubert, Mme Thérèse Dumas, Mme Cécile Bégin, M. et Mme Aimé Laroche, M. et Mme Joseph Arthur Plante, Mme Antoinette Plante, M. et Mme Louis Hamel, Mlle Pauline Plante, M. et Mme Raymond Plante, M. et Mme Fernand Mc Master, Mme Huguette Plante, et plusieurs neveux et nièces. Il sera exposé à compter de mercredi 19h30, jeudi de 14 à 17 heures, et vendredi à compter de 13h30. Pour renseignements 529-3371.

**FAUCHER (Marie Bégin)** — A l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 8 juin 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marie Bégin, épouse en premières noces de feu J.-H. Labrie et en secondes noces de feu Roméo Faucher. Elle demeurait autrefois à Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 12 juin à 14h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58 ave Bégin

à 13h45 pour l'église de St-Louis-de-Pintendre et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Joseph-Henri Labrie (Rolande Brouard), M. et Mme Alexandre Labrie (Bernadette Martineau), M. et Mme Gérard Lévesque (Agathe), M. et Mme Charles-Auguste Dumont (Gilberte), M. et Mme Roland Labrie (Kathleen Gosselin), M. et Mme Paul Picard (Rita), M. et Mme Paul-Eugène Labrie (Liliane Guay), M. et Mme Gilles Gosselin (Lucille), Mme Marguerite Gosselin-Labrie, Mme Frédéric Labrie (Yvette Pinard), M. et Mme Raymond Labrie (Colette Bouchard), M. et Mme Gilles Roy (Bernadette), M. Marcel Labrie, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

**BOURGET (Hubert)** — A Lauzon, le 8 juin 1982, à l'âge de 79 ans, est décédé M. Hubert Bourget, époux de dame Marie-Anne Rioux. Il demeurait au 5 Philippe-Beaubien, Lauzon. Les funérailles auront lieu samedi le 12 juin à 10h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 203 St-Joseph

à 9h45 pour l'église de Lauzon et de là au cimetière Mont-Marie, section Lauzon. Il laisse dans le deuil, outre son épouse, ses enfants, gendres et

belles-filles M. et Mme Camille Bourget (Suzanne Choquette), M. et Mme Marcel Bourget (Lise Beaudoin), M. et Mme Julien Bourget (Shirley Godin), M. et Mme Marcel St-Pierre (Micheline), M. et Mme Jocelyn Blais (Danielle), son frère M. Léo Bourget, ainsi que plusieurs beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs. M. Bourget sera exposé à compter de 14 heures, vendredi le 11 juin.

**CZEINZINGER (Noëlla Robert)** — A Dover, Delaware, le 7 juin 1982, est décédée dame Noëlla Robert, épouse de Rudy C. Zeininger. Elle laisse ses enfants: Suzette, Noëlla et Robert; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs; Laurent (Madeleine Lemieux), Germaine (Paul Charlebois), Herve (Cécile Roy), Lionel (Phyllis Chell), Raymond (Hélène Cloutier), Roger (Jacqueline Sylvain), Georgette et Rita (Jim Sensback).

**DUCHESNEAU (Claire Demers)** — A Québec, le 6 juin 1982, à l'âge de 80 ans, est décédée dame Claire Demers, épouse de M. J.A.E. Duchesneau. Les funérailles auront lieu jeudi, le 10 juin, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 975, Marguerite-Bourgeois

à 13h45 pour l'église St-Sacrement, et de là au cimetière St-Gilles de Bienville. Elle laisse dans le deuil, outre son époux, son fils: Jean-Claude Duchesneau, c.r.; ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs: Mme Eva Ancil, M. Ernest Demers, M. Roland Demers, M. et Mme Alban Demers, Mme Bernadette Bédard, sœur Jeanne Demers (Moniale Trappistine), M. et Mme Jean-Marie Demers, M. et Mme Georges Demers, M. et Mme Téléphone Demers, ainsi que plusieurs neveux, nièces. Compensez l'envoi de fleurs par un don à la Société canadienne du cancer, 575 boulevard St-Cyrille ouest, Québec, G1S 1S6, tél.: 683-8666. Pour renseignements: 529-3371.

**FAUCHER (Marie Bégin)** — A l'Hôpital Notre-Dame de Lourdes, le 8 juin 1982, à l'âge de 84 ans, est décédée dame Marie Bégin, épouse en premières noces de feu J.-H. Labrie et en secondes noces de feu Roméo Faucher. Elle demeurait autrefois à Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 12 juin à 14h. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58 ave Bégin

à 13h45 pour l'église de St-Louis-de-Pintendre et de là au cimetière paroissial. Elle laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Joseph-Henri Labrie (Rolande Brouard), M. et Mme Alexandre Labrie (Bernadette Martineau), M. et Mme Gérard Lévesque (Agathe), M. et Mme Charles-Auguste Dumont (Gilberte), M. et Mme Roland Labrie (Kathleen Gosselin), M. et Mme Paul Picard (Rita), M. et Mme Paul-Eugène Labrie (Liliane Guay), M. et Mme Gilles Gosselin (Lucille), Mme Marguerite Gosselin-Labrie, Mme Frédéric Labrie (Yvette Pinard), M. et Mme Raymond Labrie (Colette Bouchard), M. et Mme Gilles Roy (Bernadette), M. Marcel Labrie, ainsi que plusieurs frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, petits-enfants, arrière-petits-enfants,

**LAROCHE (Alain)** — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 8 juin 1982, à l'âge de 25 ans et 5 mois, est décédé M. Alain Laroche, fils de M. et Mme Roland Laroche (Anita Martineau). Il demeurait au 1945 St-Ulric, Giffard. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 juin à 11 heures. Départ de la Coop Funéraire de la Seigneurie 2150 avenue Deblois Giffard

ville de Beauport à 10h45 pour l'église de St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères et sœurs et belles-sœurs: M. et Mme Guy Laroche (Sylvie Laflamme), M. et Mme Gilles Laroche (Denise Denis), M. et Mme Denis Laroche (Céline Verret), M. et Mme Marc Laroche (Louissette Verret), Mlles Sylvie et Francine Laroche ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et neveux. La dépouille mortelle sera exposée à partir de jeudi le 10 juin à 17 heures. Pour infor-

mations 863-4735. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

**GUERIN (Marie-Ange Paré)** — A Québec, le 8 juin 1982, à l'âge de 78 ans, est décédée dame Marie-Ange Paré, épouse de feu Joachim Guérin. Elle demeurait au 431 de la Reine. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin, à 10h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 253 St-Joseph Est

à 9h45 pour l'église St-Roch et de là au cimetière St-Charles. Elle laisse dans le deuil ses enfants et belles-filles: Jean-Marie (Jeannine Goulet), Raymond (Gertrude Montminy); ses petits-enfants: Richard et Pierre; ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs: Mme Alphonse Alard (Adrienne Paré), Mme Roméo Paré, Mme Alexandre Bourret (Marianna Paré), M. Joseph Paré, M. et Mme Benoit Simard, Mme Fraser Paré, M. Laurent Paquet et plusieurs neveux et nièces. Elle sera exposée à compter de mercredi, 14h. Pour renseignements 529-3371.

**LABRECQUE (Alexandre)** — A l'Hôtel-Dieu de Lévis, le 8 juin 1982, à l'âge de 80 ans, est décédé M. Alexandre Labrecque, époux de feu Gilbert Royer. Il demeurait au 127 Fraser, Lévis. Les funérailles auront lieu samedi le 12 juin à 11h30. Départ de Gilbert & Turgeon Ltée 58 ave Bégin

à 11h15 pour l'église de Bienville et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil ses enfants, gendres et belles-filles M. et Mme Paul Bellavance (Huguette), Mlle Brigitte Labrecque, M. et Mme Hugues Labrecque (Louissette Pellerin), M. et Mme Gervais Labrecque (Marie-Michel Blouin), ses frères, sœurs, beaux-frères et belles-sœurs Mlle Jeanne-Aimée Bernard, M. et Mme Gérard Labrecque, M. et Mme J.-Alphonse Labrecque, l'abbé Irénée Royer, Mlle Cécile Royer, Mme Lucienne Royer-Demers, M. et Mme Nazaire Bossé, M. et Mme Roland Royer, M. Gilles Royer, M. et Mme Henri Royer, Mme Paul-Ernest Royer, Mme Lucienne Royer, ainsi que plusieurs petits-enfants, neveux et nièces, cousins et cousines. Prière de ne pas envoyer de fleurs, compenser par des dons à la Fondation de l'Hôtel-Dieu de Lévis, 147 Wolfe, Lévis.

**LAROCHE (Alain)** — A l'hôpital de l'Enfant-Jésus le 8 juin 1982, à l'âge de 25 ans et 5 mois, est décédé M. Alain Laroche, fils de M. et Mme Roland Laroche (Anita Martineau). Il demeurait au 1945 St-Ulric, Giffard. Les funérailles auront lieu vendredi le 11 juin à 11 heures. Départ de la Coop Funéraire de la Seigneurie 2150 avenue Deblois Giffard

ville de Beauport à 10h45 pour l'église de St-Ignace-de-Loyola et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, outre ses parents, ses frères et sœurs et belles-sœurs: M. et Mme Guy Laroche (Sylvie Laflamme), M. et Mme Gilles Laroche (Denise Denis), M. et Mme Denis Laroche (Céline Verret), M. et Mme Marc Laroche (Louissette Verret), Mlles Sylvie et Francine Laroche ainsi que plusieurs oncles et tantes, cousins et cousines et neveux. La dépouille mortelle sera exposée à partir de jeudi le 10 juin à 17 heures. Pour infor-

mations 863-4735. Le salon sera fermé entre 17 et 19 heures.

**MONTMINY (Pierre)** — A Québec, le 8 juin 1982, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Pierre Montminy, fils de feu Alfred Montminy et de dame Marie-Ange Simard. Il demeurait au 17 boul. Benoit-XV. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin 1982, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre sa mère ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Georges Montminy (Dorothy Leclerc), M. et Mme Claude Montminy (Lise Bédard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes. Il sera exposé

mercredi, à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371.

**MORISSETTE (Jean-Paul)** — A Québec, le 8 juin 1982, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Paul Morissette, du Service des Incendies de la Ville de Québec, époux de dame Léa Ménard. Il demeurait au 723 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin, à 10h. Départ du salon funéraire de la

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45, pour l'église Notre-Dame de la Garde, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Gaëtan, Yves (son amie Sylvie Gagnon), sa belle-mère Mme Eléonore Ménard, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Jean-Louis Desnoyers (Olive), M. et Mme Clément Morissette (Monique Dyne), M. et Mme Albéric Morissette junior (Jeannine Voiselle), M. et Mme Jean-Claude Morissette (Louise Lebel), M. et Mme Yvon Morissette (Annette Andrews), M. Gérard Morissette, M. et Mme Raymond Lapointe (Micheline), Mme Lauretta Ménard, M. et Mme Roméo Ménard (Yvette Fortier), M. Joseph Ménard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

**LEVESQUE dit Lafrance (Blanche)** — A Québec le 8 juin 1982, à l'âge de 97 ans, est décédée Mlle Blanche Levesque dit Lafrance, fille de feu Georges Levesque dit Lafrance, et de feu Elmire Hamel. Elle demeurait au 552 rue Aqueduc. Selon ses volontés, elle sera confiée au crématorium Lépine-Cloutier Ltée, 715 rue St-Vallier est. Un service sera chanté vendredi le 11 juin à 14h30 en l'église St-Joseph. Elle laisse dans le deuil ses neveux et nièces M. et Mme Georges-Henri Chamberland, Mme Irène Bergeron, Mme Gisèle Routhier, Mme Paulette Moreau, M. et Mme René Chamberland. Pour renseignements 529-3371.

**PAYEUR (Philippe)** — A Québec, le 8 juin 1982, à l'âge de 72 ans et 8 mois, est décédé M. Philippe Payeur époux de feu dame Hélène Powers. Il demeurait Route du Moulin, à St-Sylvestre comté Lotbinière. Les funérailles auront samedi le 12 juin, à 10h30. Départ du Funérarium St-Hilaire 735 rue Principale St-Sylvestre

à 10h20 pour l'église de St-Sylvestre et de là au cimetière paroissial. Il laisse dans le deuil, ses enfants: Louise (Raymond Levallois), Véronique (Michel Benoit Côté), Rita (Michel Beaudin), ses petits-enfants: Hélène, Annie, Simon, Patrice, Julien, Philippe. Ses frères et sœurs Marie-Claire, Irène, Clément, André ainsi que ses beaux-frères et belles-sœurs. La famille souhaiterait que tous dons de fleurs se traduisent par un don à l'Institut de Cardiologie de Québec.

**MONTMINY (Pierre)** — A Québec, le 8 juin 1982, à l'âge de 38 ans, est décédé M. Pierre Montminy, fils de feu Alfred Montminy et de dame Marie-Ange Simard. Il demeurait au 17 boul. Benoit-XV. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin 1982, à 14h. Départ du funérarium Lépine-Cloutier Ltée 990, 1ère Avenue

à 13h45 pour l'église St-François d'Assise et de là au Jardin du Repos. Il laisse dans le deuil outre sa mère ses frères et ses belles-sœurs: M. et Mme Georges Montminy (Dorothy Leclerc), M. et Mme Claude Montminy (Lise Bédard), ainsi que plusieurs neveux, nièces, cousins, cousines, oncles et tantes. Il sera exposé

mercredi, à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371.

Publiez le jour, le lieu et l'heure d'un service anniversaire dans Le Soleil. 647 3311

mercredi, à compter de 14h. Pour renseignements: 529-3371.

**MORISSETTE (Jean-Paul)** — A Québec, le 8 juin 1982, à l'âge de 51 ans, est décédé M. Jean-Paul Morissette, du Service des Incendies de la Ville de Québec, époux de dame Léa Ménard. Il demeurait au 723 Champlain. Les funérailles auront lieu vendredi, le 11 juin, à 10h. Départ du salon funéraire de la

Lépine-Cloutier Ltée 300 chemin Ste-Foy à 13h45, pour l'église Notre-Dame de la Garde, et de là au cimetière Belmont. Il laisse dans le deuil outre son épouse, ses enfants, Gaëtan, Yves (son amie Sylvie Gagnon), sa belle-mère Mme Eléonore Ménard, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs, M. et Mme Jean-Louis Desnoyers (Olive), M. et Mme Clément Morissette (Monique Dyne), M. et Mme Albéric Morissette junior (Jeannine Voiselle), M. et Mme Jean-Claude Morissette (Louise Lebel), M. et Mme Yvon Morissette (Annette Andrews), M. Gérard Morissette, M. et Mme Raymond Lapointe (Micheline), Mme Lauretta Ménard, M. et Mme Roméo Ménard (Yvette Fortier), M. Joseph Ménard, ainsi que plusieurs neveux et nièces. Pour renseignements 529-3371.

**TREMBLAY (Napoléon Paul)** — A Québec, le 7 juin 1982, à l'âge de 77 ans, et 11 mois, est décédé M. Napoléon Paul Tremblay, retraité de CECQ, époux de dame Marie-Anne Duclot. Il demeurait dans la paroisse Ste-Claire d'Assise. Conformément à ses dernières volontés, le corps ne sera pas exposé, et a été confié à la maison

Jardin du Repos pour crémation. Une cérémonie religieuse aura lieu en l'absence du corps, samedi, 12 juin, à 16h, en l'église Ste-Claire d'Assise, où la famille recevra les condoléances des parents et amis, une demi-heure avant la cérémonie. Prière de ne pas envoyer de fleurs. Que vos dons se traduisent par des offrandes à l'Institut de Cardiologie, 2725 chemin Ste-Foy, Québec G1V 4G5.

Il laisse dans le deuil outre son épouse, sa fille Aline, ses frères, sœurs, beaux-frères, belles-sœurs M. et Mme Emile Asselin (Belvina Tremblay), M. (Wenceslas Tremblay), Mme Bertha Renaud-Tremblay, Mme Marguerite Tremblay-Boudrie, M. et Mme Charles Tremblay (Fabio-la Tremblay), M. et Mme Albert Tremblay (Antoinette Néron), M. et Mme Joseph-Adolphe Tremblay (Gemma Tremblay), M. et Mme Louis Crépaud (Germaine Tremblay), M. et Mme Almanzar Saillant (Carmel Tremblay), M. et Mme Jean-Paul Poulin (Hélène Tremblay), M. Lauréat Turcotte, M. et Mme Armand Duclot (Simone Morel), M. et Mme Majella Asselin (Angéline Duclot), Mme Cécile Duclot-Tanguay, ainsi que de nombreux neveux, nièces, cousins, cousines.

**SAVARD (Marie-Louise Hervieux)** — Noëlla, Marie et Monique, frères et sœurs, remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Mme Marie-Louise Hervieux Savard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**SAVARD (Marie-Louise Hervieux)** — Noëlla, Marie et Monique, frères et sœurs, remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Mme Marie-Louise Hervieux Savard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**BOUFFARD (Eugène)** — Samedi le 12 juin 1982, sera chantée, à 19h30, en l'église St-Louis-de-

**PICARD (Thérèse Cauchon)**

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**  
DUSSAULT (Dérilda Touzin) — M. Antoine Dussault et ses enfants de St-Marc-des-Carrières remercient sincèrement tous leurs parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de dame Dérilda Touzin, survenue le 26 mai 1982, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliactions, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous personnellement.

**JOBIN (Lucien)** — Mme Laurette Jobin et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Lucien Jobin, décédé le 2 mai 1982, soit par offrandes de messes, dons à la Société Canadienne du Cancer, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**LANGLOIS (Olivier, ptr)**  
— La famille de l'abbé Olivier Langlois, prêtre du collège de Lévis, remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont partagé leur peine et leur ont apporté des témoignages de sympathie, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, condoléances, visites et assistance aux funérailles ou autres. A vous tous qui l'avez connu et aimé, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**LETOURNEAU (Yvon)** — Mme Jeannine Letourneau et les enfants ainsi que Mme Alice Letourneau remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Yvon Letourneau, survenue le 17 avril 1982, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**  
**BARON (Raoul)** — Samedi le 12 juin 1982, à 19h30, en l'église de St-Rédempteur, sera célébrée la messe anniversaire de M. Raoul Baron. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

**BOUFFARD (Eugène)** — Samedi le 12 juin 1982, sera chantée, à 19h30, en l'église St-Louis-de-

**780 FLEURISTES**  
**Iahaye**  
FLEURISTE  
5, 5<sup>ème</sup> Ltée  
1027, 3<sup>ème</sup> Av.  
524-4613  
OUVERT  
DIMANCHE et FETES  
LA HAYE FLEURISTE  
Albert L. Haye  
256 Boul. L'Ornière, Loretteville  
942-0167, 642-8967

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
**THERIAULT & FILS**  
710, 1<sup>ère</sup> Avenue, Québec, 524-1561

**720 CARTES DE REMERCIEMENTS**

**DUSSAULT (Dérilda Touzin)** — M. Antoine Dussault et ses enfants de St-Marc-des-Carrières remercient sincèrement tous leurs parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléances lors du décès de dame Dérilda Touzin, survenue le 26 mai 1982, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, affiliactions, visites ou assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme s'adressant à chacun de vous personnellement.

**JOBIN (Lucien)** — Mme Laurette Jobin et ses enfants remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de M. Lucien Jobin, décédé le 2 mai 1982, soit par offrandes de messes, dons à la Société Canadienne du Cancer, assistance aux funérailles. Veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**LANGLOIS (Olivier, ptr)**  
— La famille de l'abbé Olivier Langlois, prêtre du collège de Lévis, remercie chaleureusement toutes les personnes qui ont partagé leur peine et leur ont apporté des témoignages de sympathie, soit par des offrandes de messes, tributs floraux, condoléances, visites et assistance aux funérailles ou autres. A vous tous qui l'avez connu et aimé, veuillez considérer ces remerciements comme personnels.

**LETOURNEAU (Yvon)** — Mme Jeannine Letourneau et les enfants ainsi que Mme Alice Letourneau remercient bien sincèrement tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de sympathie lors du décès de M. Yvon Letourneau, survenue le 17 avril 1982, soit par offrandes de messes, tributs floraux, bouquets spirituels, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**725 SERVICES ANNIVERSAIRES**  
**BARON (Raoul)** — Samedi le 12 juin 1982, à 19h30, en l'église de St-Rédempteur, sera célébrée la messe anniversaire de M. Raoul Baron. Parents et amis sont invités à se joindre à la famille pour cette célébration.

**BOUFFARD (Eugène)** — Samedi le 12 juin 1982, sera chantée, à 19h30, en l'église St-Louis-de-

**780 FLEURISTES**  
**Iahaye**  
FLEURISTE  
5, 5<sup>ème</sup> Ltée  
1027, 3<sup>ème</sup> Av.  
524-4613  
OUVERT  
DIMANCHE et FETES  
LA HAYE FLEURISTE  
Albert L. Haye  
256 Boul. L'Ornière, Loretteville  
942-0167, 642-8967

**790 MONUMENTS FUNÉRAIRES**  
**THERIAULT & FILS**  
710, 1<sup>ère</sup> Avenue, Québec, 524-1561

Pintendre, une messe anniversaire pour feu Eugène Bouffard. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**CLOUTIER (Charles-A.)**

Samedi le 12 juin 1982 à 14h30, en l'église Ste-Anne-de-Beaupré, sera chanté le service anniversaire de M. Charles-A. Cloutier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**CROTEAU (Eva Moreau)** — Samedi le 12 juin 1982, à 10 heures, en l'église de St-Jean-Baptiste, sera chanté le service anniversaire de Mme Eva Moreau, épouse de feu Wilfrid Croteau. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**DARVEAU (Paul-H.)**

Cher époux et papa. Un an déjà tu nous a quittés. Ton départ a laissé un grand vide dans ta famille. Ta femme, enfants et petits-enfants ne t'oublieront jamais. Ton service anniversaire sera chanté en l'église St-Dominique, samedi, le 12 juin 1982, à 14h30. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation. Merci à vous tous qui y assisterez.

**DORION (Louise Turmel, M.D.)** — Samedi le 12 juin 1982, à 11h, en l'église de St-Charles-Garnier, Sillery, sera chanté le service anniversaire de Mme Pierre Dorion. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**GIROUX (Raymond)**

**SAVARD (Marie-Louise Hervieux)** — Noëlla, Marie et Monique, frères et sœurs, remercient tous les parents et amis qui ont témoigné des marques de condoléance à l'occasion du décès de Mme Marie-Louise Hervieux Savard, soit par offrandes de messes, bouquets spirituels, tributs floraux, visites ou assistance aux funérailles. A tous un cordial merci.

**METIVIER (Antonio)** — Samedi le 12 juin 1982, à 11h, en l'église St-Joseph, sera chanté le service anniversaire de M. Antonio Métivier. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**POTVIN (Raymond)** — Samedi le 12 juin, à 17 heures, en l'église St-François d'Assise, sera chanté le service anniversaire de M. Raymond Potvin, époux de Louise Burke. Parents et amis sont priés d'assister sans autre invitation.

**760 FAVEURS OBTENUES**

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.M.L.

**REMERCIEMENT** au Bienheureux Frère André pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.P.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. F.R.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.M.L.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.C., C.L.R.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.D.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.R.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. T.L.

nous sympathisons à votre deuil.  
LE SOLEIL

**760 FAVEURS OBTENUES**

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.M.L.

**REMERCIEMENT** au Bienheureux Frère André pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.P.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. F.R.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.M.L.

**REMERCIEMENT** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. R.C., C.L.R.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. S.D.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. M.R.

**REMERCIEMENTS** au St-Esprit pour faveur obtenue avec promesse de faire publier. T.L.

**REMERCIEMENTS</**

● David Shaw est surpris et heureux

● Nordiques: les objectifs atteints

● Premiers choix: Shaw, Paul Gillis et Mario Gosselin

Tous les détails, pages C-1, C-2 et C-3



Le directeur-gérant Maurice Filion et l'entraîneur Michel Bergeron en compagnie de leur premier choix, David Shaw.

ECONOMIE

La Caisse de dépôt divulguera ses intérêts

page D-3

LE DOLLAR

79.38 + 12/100

détails, page D-2

LE SOLEIL  
contente son monde...  
647-3333

LE SOLEIL

guy rouleau  
opticien d'ordonnances

86e année, no 138  
56 pages 4 cahiers

DERNIÈRE ÉDITION

QUÉBEC, JEUDI 10 JUIN 1982

• • Livraison à domicile (6 jours) \$2.00 • •  
Iles de la Madeleine-Gaspé-Percé-Abitibi 50¢ Québec 30¢

Enseignement religieux

Le Comité catholique donne le feu vert à la liberté de choix

par Damien GAGNON

Tous les élèves des écoles primaires et secondaires du Québec auront la liberté de choix entre l'enseignement religieux et l'enseignement moral en septembre 1985.

Toutefois, cette mesure pourra s'appliquer, de façon facultative, en septembre 1983.

Ainsi en a décidé le Comité catholique du Conseil supérieur de l'éducation qui a le pouvoir de décision en matière d'enseignement religieux dans les écoles catholiques du Québec.

Cette décision du Comité catholique entraîne la modification de certains articles du règlement concernant les écoles reconnues comme catholiques. Les nouveaux articles du règlement du Comité catholique donnant suite à cette proposition pourraient être en vigueur dès septembre 1982.

Actuellement, tous les élèves sont soumis à l'enseignement religieux à moins que les parents signent une demande d'exemption.

Le Comité catholique en rendant publique sa décision hier, précise que le régime d'exemption ne répond plus aux besoins actuels et que la liberté de choix, tout en étant souhaitable dans le contexte présent, n'est pas incompatible avec le statut d'école catholique.

Bien plus, le comité considère que le choix entre l'enseignement religieux catholique et l'enseignement moral peut insuffler un dynamisme nouveau à l'école reconnue comme catholique, dans la mesure où il permet aux divers intervenants, soit les autorités scolaires, les parents, les enseignants et les communautés chrétiennes de prendre leurs responsabilités propres et de les assumer pleinement.

sommaire

- Annonces classées D-6 à D-18
- Arts et spectacles B-2 et B-3
- Bandes dessinées C-4
- Bridge D-17
- Carrières et professions D-5
- Décès D-19
- Economie-finance D-2 à D-4
- Editorial A-4
- Feuilleton B-2
- Horoscope D-17
- Information régionale A-7 à A-9
- Loteries A-2
- Marc Lestage B-4
- Monde B-1 à B-7 et D-1 à D-20
- Mot mystère D-6
- Mots croisés D-15
- Où aller à Québec B-4
- Page des lecteurs A-6
- Page documentaire A-5
- Patron D-16
- Sport C-1 à C-8
- Télévision B-2

météo

Ensoleillé avec quelques passages nuageux à Québec et dans l'Est, aujourd'hui. Minimum de 6 et maximum de 28. Demain, beau.

détails, page D-6



Les mains en l'air, des suspects palestiniens sont mis en rang par les soldats israéliens à la suite d'une attaque sur un camp de réfugiés palestiniens près de Tyr, dans le sud du Liban.

Israël attaque Beyrouth

BEYROUTH (d'après l'AFP, UPI, AP et NYTNS) — La périphérie de Beyrouth est soumise, depuis ce matin, à un intense bombardement israélien par air et par mer en prévision d'un assaut qui devait être déclenché, "d'ici quelques heures", contre la capitale libanaise.

L'armée israélienne a annoncé par tracts lancés par avion au-dessus de Beyrouth, ce matin, qu'elle était décidée à prendre la capitale. Elle demande dans ces tracts adressés au commandant des forces syriennes qui se trouvent dans la capitale de l'évacuer au cours des prochaines heures.

On assiste parallèlement à une mobilisation diplomatique marquée notamment par la venue probable

du secrétaire d'Etat américain Alexander Haig, vendredi, à Jérusalem, et de l'arrivée, aujourd'hui, à Bonn du ministre saoudien des Affaires étrangères. Entretemps, le premier ministre israélien recevait un message urgent du président des Etats-Unis, Ronald Reagan, le sommant de mettre fin immédiatement aux hostilités au Liban.

Les forces israéliennes se sont emparées hier des dernières places fortes de la guérilla palestinienne à l'extérieur de Beyrouth et se sont rendues jusqu'à moins de dix ki-

Voir A-2, LIBAN

Autres textes en page B-1

\$170 millions pour stimuler l'emploi

par Michel DAVID

Le ministre d'Etat au développement économique, M. Bernard Landry, a annoncé ce matin une série de mesures évaluées à \$170 millions, dont \$100 millions de nouveaux crédits, pour stimuler la création d'emplois et venir en aide à l'entreprise québécoise.

Une somme de \$42 millions sera répartie entre les différents ministères pour la création de 12,400 emplois d'une durée de 4 à 6 mois, dont \$17 millions seront réservés à des clientèles particulières: étudiants, handicapés, garderies, etc.

Un deuxième bloc de mesures vise l'aide à l'entreprise. Outre le programme de garantie de prêt pour les PME et le plan de relance de la construction domiciliaire, qui ont déjà été annoncés, \$28 millions seront consacrés à la mise en oeuvre de certaines mesures contenues dans le document "Le virage technologique".

Les sociétés d'Etat seront également mises à contribution. Hydro-Québec et la Société de développement de la baie James consacreront \$19.2 millions à l'accélération des travaux hydro-électriques, tandis que la Caisse de

dépôt investira \$40 millions dans le capital-action des entreprises québécoises.

Selon le ministre Landry, ces mesures devraient générer des activités économiques de l'ordre de \$700 millions et permettre de sauvegarder plusieurs dizaines de milliers d'emplois d'ici la fin de l'année financière 1982-83. M. Landry a également indiqué qu'un budget supplémentaire devrait être déposé pour dégager les \$100 millions de nouveaux crédits annoncés ce matin à l'exception d'une réserve déjà prévue mais non allouée de \$25 millions.



M. Bernard LANDRY

Virus à St-François d'Assise

par Roger BELLEFEUILLE

Le milieu hospitalier, c'est connu, fourmille de microbes et de virus. Or, l'hôpital Saint-François d'Assise, à Québec, est aux prises, depuis quelques mois, avec l'un d'entre eux qui est particulièrement actif. Il s'agit du cytomégalovirus qui a frappé jusqu'ici une quarantaine d'employés de cet établissement, en plus de "deux ou trois autres personnes de l'extérieur".

Le cytomégalovirus est déjà connu, mais il est difficile à diagnostiquer à l'examen ordinaire. Il est souvent associé à la mononucléose, à cause de la parenté des symptômes, dont un état de grande fatigue.

Joint par LE SOLEIL, ni la direction des maladies épidémiologiques au ministère des Affaires sociales, ni le département de santé communautaire de Saint-Sacrement, dont le territoire englobe Saint-François d'Assise, n'étaient au courant de la prévalence de ce virus. Celui-ci n'apparaît pas sur la liste des maladies à déclaration obligatoire.

De son côté, le Dr Guy Drouin, directeur des services professionnels à Saint-François d'Assise, a précisé au SOLEIL qu'il ne s'agit aucunement d'une épidémie. Toutefois, la multiplication des cas d'employés présentant des symptômes de grande fatigue a amené le département de microbiologie de l'hôpital à faire une investigation plus poussée. D'où le dépistage du cytomégalovirus.

Le transporteur le plus commun de ce virus sont les gouttelettes de salive.

A moins d'imposer le port obligatoire de masques, il n'existerait pas de mesures préventives connues, sinon une bonne hygiène de vie — alimentation saine, repos suffisant, exercice, etc. — qui créent en quelque sorte des conditions naturelles d'immunité.

Quant au traitement, le repos absolu est recommandé.

A Saint-François d'Assise, la phase endémique de la propagation de ce virus remonte à environ un mois, moment où 35 employés étaient atteints. Depuis lors, il serait en régression, seulement une dizaine de cas nouveaux ayant été dépistés depuis trois semaines.

Epiciers unis — Métro-Richelieu et les magasins Coop s'associent

par Hélène BARIL

Le mouvement de regroupement des détaillants en alimentation du Québec n'est pas terminé: le Groupe Epiciers unis — Métro-Richelieu et la Fédération des magasins Coop ont annoncé hier la conclusion d'une entente qui devrait déboucher prochainement sur l'association des deux chaînes.

Si elle se réalise, l'association propulsera le nouveau regroupement en tête des détaillants en alimentation du Québec, sur un pied d'égalité avec Provigo quant au chiffre d'affaires.

Avec des revenus bruts de \$2.3 milliards, Provigo est actuellement le meneur dans ce secteur. Le groupe des Epiciers unis — Métro-Richelieu, dont la fusion vient tout juste d'être concrétisée, réunit 900 marchands dont le chiffre d'affaires atteint quelque \$1.8 milliard.

Pour sa part, la Fédération des magasins Coop regroupe 220 coopératives locales dont les revenus bruts annuels sont estimés à \$425 millions.

Le porte-parole de la Fédération des magasins Coop, M. Gaston Dubé, a indiqué au SOLEIL que l'entente conclue hier vise essentiellement à regrouper des services et à mettre en commun le pouvoir d'achat des deux chaînes.

Ainsi les deux conseils d'administration sont convenus de mettre sur pied un groupe de travail conjoint qui déterminera les modalités de l'association.

Elle devrait permettre, par exemple, au groupe Epiciers unis — Métro-Richelieu de jouer le rôle de grossiste pour la Fédération des magasins

Coop. Dans les secteurs des viandes et des fruits et légumes, où la fédération n'a pas de centre de production et de distribution, les divisions Boeuf Mérite et Jardin Mérite du groupe Epiciers unis — Métro-Richelieu pourraient mettre leur expertise au service des magasins Coop-Cooprix.

Rien n'est changé

Pour les 220 coopératives locales, qui forment la Fédération des magasins Coop, l'association avec Epiciers unis — Métro-Richelieu ne changera rien, a assuré M. Dubé. La mise en commun de services avec le deuxième grand de l'alimentation au Québec et les économies qui en résulteront seront toutefois bénéfiques pour la fédération, actuellement aux prises avec des difficultés financières.

Le dernier exercice financier de la

fédération s'est conclu par un déficit de quelque \$6.7 millions. Selon son porte-parole, le plan de redressement, amorcé par la vente ou la fermeture des quatre anciens Dominion achetés par la fédération et la fermeture des coopératives locales déficitaires, comme le Cooprix des Galeries de la Capitale, ne sera en rien modifié par l'éventuelle association avec Epiciers unis — Métro-Richelieu.

Aussi, les négociations avec le Mouvement Desjardins et la Société de développement coopératif se poursuivent toujours dans le but d'obtenir une somme de \$5.5 millions, somme qui pourrait régler les problèmes de financement à long terme de la Fédération des magasins Coop.

L'entente signée hier prévoit enfin que chacune des parties conservera ses particularités si l'étude du groupe de travail s'avère concluante.